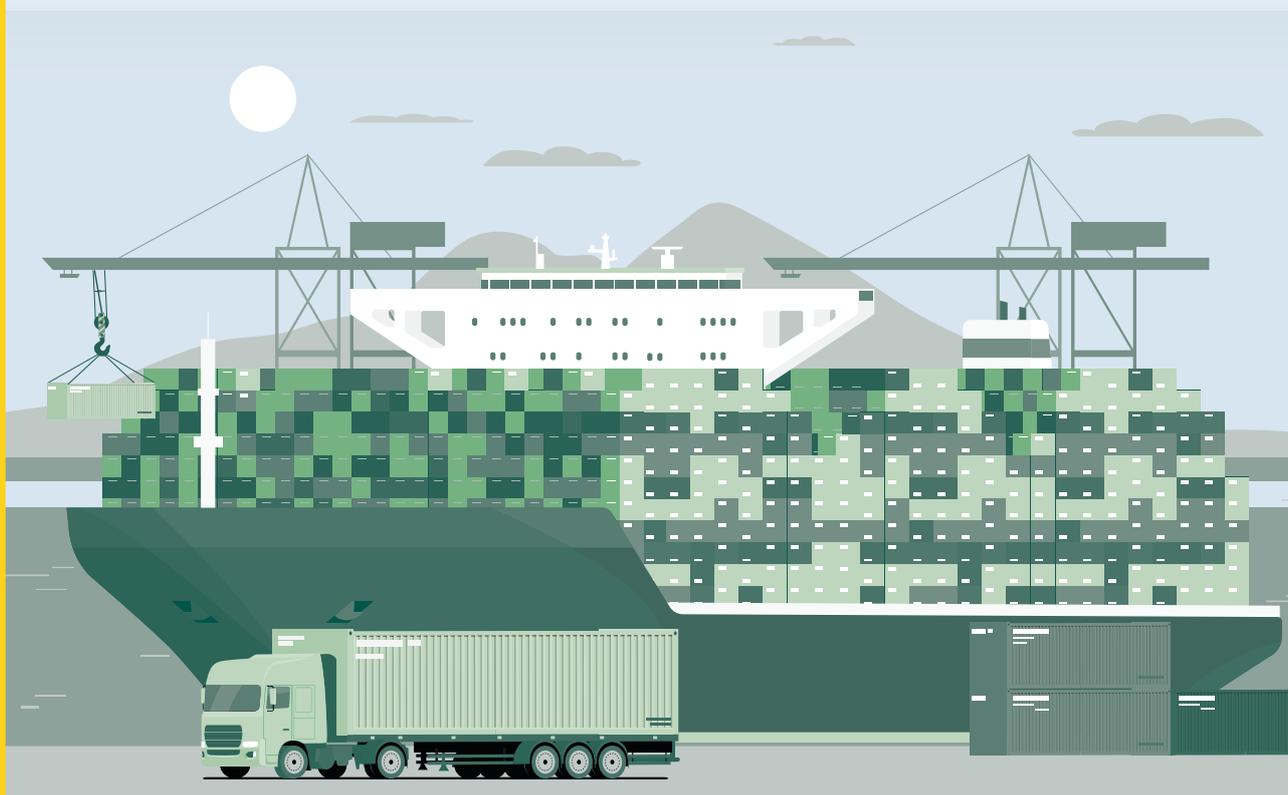


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL- PATRIE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

Rapport d'exécution 2024 et de budgétisation 2025 des dépenses relatives à l'Import-Substitution



L'import substitution

**comme orientation
de politique économique**

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES4

LISTE DES TABLEAUX5

INTRODUCTION7

PREMIÈRE PARTIE **10**

**EXÉCUTION DES DÉPENSES RELATIVES À L'IMPORT
SUBSTITUTION BUDGETISEES AU TITRE DE L'EXERCICE
2023** 10

I.1- AU MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 11

I.2- AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL 12

I.3- AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES
INDUSTRIES ANIMALES 12

I.4- AU MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA FAUNE 14

I.5- AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS 14

I.6- AU MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT 14

DEUXIÈME PARTIE **16**

**EXÉCUTION DES DÉPENSES BUDGETISEES AU TITRE DE
L'EXERCICE 2024** 16

II.1- CHAPITRE 21 : MINISTÈRE DU COMMERCE 18

II.2- CHAPITRE 29 : MINISTÈRE DES MINES, DE
L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 23

II.3- CHAPITRE 30 : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL 29

II.4- CHAPITRE 31 : MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES 35

II.5- CHAPITRE 33 : MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA
FAUNE 42

II.6- CHAPITRE 36 : MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS .. 48

II.7- CHAPITRE 39 : MINISTÈRE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT 52

TROISIÈME PARTIE **56**

**PROGRAMMATION DES DEPENSES RELATIVES A LA
POLITIQUE DE L'IMPORT SUBSTITUTION POUR LE COMPTE
DE L'EXERCICE 2025**56

III.1- CHAPITRE 19 : MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 58

III.2- CHAPITRE 21 : MINISTÈRE DU COMMERCE 60

III.3- CHAPITRE 29 : MINISTÈRE DES MINES, DE
L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPEMENT TECHNOLOGIQUE .. 63

III.4- CHAPITRE 30 : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL 67

III.5- CHAPITRE 31 : MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES 69

III.6- CHAPITRE 32 : MINISTÈRE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE 72

III.7- CHAPITRE 33 : MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA
FAUNE 74

III.8- CHAPITRE 36 : MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS 77

III.9- CHAPITRE 39 : MINISTÈRE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT 80

CONCLUSION **82**



LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : production et demande nationale des principales spéculations de l'import substitution	15	Tableau n°16 : Exécution physique des activités budgétisées au MINPMEEESA en 2024.....	53
Tableau n°2 : Exécution physique des activités budgétisées au MINCOMMERCE en 2024	20	Tableau n°17 : Exécution financière des activités budgétisées au MINPMEEESA en 2024.....	55
Tableau n°3 : Exécution financière des activités budgétisées en 2024 au MINCOMMERCE	21	Tableau n°18 : programmation des activités budgétisées au MINRESI en 2025	59
Tableau n°4 : Exécution physique des activités budgétisées au MINMIDT en 2024	24	Tableau n°19 : Programmation des activités budgétisées au MINCOMMERCE en 2025	61
Tableau n°5 : Exécution financière des activités programmées au MINMIDT en 2024	27	Tableau n°20 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINMIDT.....	64
Tableau n°6 : Exécution physique des activités budgétisées au MINADER en 2024.....	30	Tableau n°21 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINADER.....	68
Tableau n°7 : Exécution financière des activités budgétisées au MINADER en 2024.....	33	Tableau n°21 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINEPIA.....	70
Tableau n°8 : Exécution physique des activités budgétisées au MINEPIA en 2024	36	Tableau n°22 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINEPIA.....	73
Tableau n°9 : Exécution financière des activités budgétisées au MINEPIA en 2024.....	39	Tableau n°23 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINFOF (Budget Général).....	75
Tableau n°10 : Exécution physique des activités budgétisées en 2024 au MINFOF (Budget ordinaire de l'Etat)	43	Tableau n°24 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINFOF (Budget Fonds Spécial de Développement Forestier)	76
Tableau n°11 : Exécution physique des activités budgétisées en 2024 au MINFOF (Fonds Spécial de Développement Forestier)	45	Tableau n°25 : programmation des activités budgétisées au MINTP en 2025	78
Tableau n°12 : Exécution financière des activités budgétisées au MINFOF en 2024 (Budget général)	46	Tableau n°26 : programmation des activités budgétisées au MINPMEEESA en 2025.....	81
Tableau n°13 : Exécution financière des activités budgétisées au MINFOF en 2024 (Fonds Spécial de Développement Forestier)	47	Tableau n°27 : synthèse de l'exécution financière des activités budgétisées en 2024	83
Tableau n°14 : Exécution physique des activités budgétisées au MINTP en 2024	49	Tableau n°28 : Enveloppes budgétaires allouées aux ministères considérés pour l'évaluation des dépenses relatives à l'import substitution.....	84
Tableau n°15 : Exécution financière des activités budgétisées au MINTP en 2024	50		

LES CHIFFRES EN 2023

DÉFICIT
COMMERCIAL

2 004 MILLIARDS
DE FCFA

AGRAVATION EN
VALEUR ABSOLUE

576 MILLIARDS
DE FCFA

IMPORTATIONS
GLOBALES - 2023

4 993 ↑

MILLIARDS
DE FCFA

EXPORTATIONS
GLOBALES - 2023

2 988,6 ↓

MILLIARDS
DE FCFA



INTRODUCTION

Pour son développement économique et social, le Gouvernement a conduit en **2019**, et en collaboration avec les différentes composantes socio-économiques intervenant dans l'élaboration des politiques de développement, un ensemble de travaux pour la définition des réformes, actions et mesures pertinentes pour l'atteinte des objectifs de la deuxième phase de son programme d'émergence.

Ces réformes et actions, consignées dans la Stratégie Nationale de Développement **2020-2030** (SND30), entendent permettre à l'économie camerounaise d'opérer sa transformation structurelle en accroissant significativement la part du secteur secondaire et manufacturier. Le but poursuivi est d'accroître la diversification et la complexification de l'économie en vue d'atteindre le stade de pays industrialisé, à travers notamment le relèvement, la modernisation de l'agriculture et l'industrialisation dans une dynamique d'import-substitution. Dans le contexte du pays et comme première étape, il s'agit de favoriser l'émergence d'une industrie capable de transformer au niveau local des principaux produits issus du secteur primaire (agriculture, élevage, bois, etc), en particulier les produits agroalimentaires, de manière à satisfaire la demande interne et à réduire les importations, dont le poids dans la balance commerciale est devenu important.

En effet et s'agissant d'un bien de première nécessité comme le riz, avec une production de seulement **127 628 tonnes** en **2022** pour une demande nationale de **611 358 tonnes**, le volume des importations se situait déjà à **845 000 tonnes**, pour une ardoise de **264,4 milliards** de **F CFA**, dépassant ainsi largement le niveau même du gap à combler.

Une analyse synthétique globale faite sur le commerce extérieur en **2021**, montre que l'ensemble des échanges de biens entre le Cameroun et le reste du monde est en augmentation de **1 274,1 milliards** par rapport à **2020** et le déficit de la balance commerciale en

augmentation de **114 milliards** par rapport à **2020**, en lien avec l'augmentation en valeur, plus importante des importations (+**693,4 milliards**) que celle des exportations (+**579,4 milliards**). En **2021**, Le taux de couverture des importations par les exportations progresse néanmoins de **4,7** points de pourcentage pour s'établir à **61,8%**. Hors pétrole, le déficit se creuse de **443 milliards** pour se situer à **2 448,4 milliards**.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que ce déficit concerne également les biens de consommation courante pour lesquels le pays dispose de réels capacités et atouts de production. La dépendance alimentaire liée à ces produits, mesurée principalement par les importations des produits alimentaires de grande consommation dans les importations totales, a beaucoup évolué au cours des dernières années.

Pour y faire face, il a fallu adopter une approche globale, cohérente et cordonnée fondée sur un instrument stratégique. C'est à cet effet qu'un plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation a été élaboré en **2021**, avec pour priorité la production et la transformation des produits de grande consommation pour amorcer le rééquilibrage progressif de la balance commerciale du Cameroun. Ces produits sont : le riz, le maïs, le blé, le lait, le poisson, le mil/sorgho et le soja. Après deux ans d'implémentation les résultats du plan semblent porter quelques fruits en fin d'année **2023**. En effet les statistiques issues de la note sur le commerce extérieur **2023** nous révèlent :



Une chute des importations du riz et du blé, la facture des importations des produits du règne végétal baisse de **22,2%** en **2023** par rapport à l'année précédente et s'évalue à **473,4 milliards** de **F CFA**, soit un poids de **9,5%** de l'ensemble des importations de l'année. Ces produits sont constitués à **82%** des céréales.



Une baisse du volume et de la valeur des importations de céréales. En **2023**, le pays a importé des céréales pour une valeur de **387,7 milliards** de **F CFA**, en baisse de **27%** en glissement annuel et représentant ainsi **7,8%** des dépenses d'importation totale de l'année. Les céréales sont constituées du riz, dont la facture s'élève **200,8 milliards** de **F CFA** soit **4%** des dépenses d'importation (en baisse de **24%** par rapport à **2022**) et du froment de blé qui représente **3,6 %** des importations en **2023**, pour une valeur de **178,3 milliards** de **F CFA** (en baisse de **31,6%** par rapport à **2022**).

Une dynamique progressive visant à réduire progressivement les importations du riz et du blé au profit des produits locaux substituables s'arrimant ainsi à la politique d'import-substitution préconisée par la **SND30**.





À côté de cette satisfaction comptable il convient également d'apprécier :

- L'importance des ressources financières accordées à certains départements ministériels et leurs structures sous tutelles les plus concernées par la politique de l'import substitution. A titre illustratif, en **2023** une enveloppe initiale de **114 486 832 000 F CFA** répartie globalement entre (**MINMIDT**, **MINADER**, **MINEPIA**, **MINFOF**, **MINTP**, **MINMPMEESA**) a été consacrée à l'implémentation du plan de soutien. Ladite enveloppe sera portée à **127 567 980 000 FCFA** pour l'année suivante, traduisant un engagement gouvernemental fort à conduire cette politique ;
- D'importantes mesures structurelles qui porteront vite des fruits à l'instar des améliorations variétales et l'aboutissement de recherches semencières conduites par l'IRAD ou encore les variations géniques sur les cheptels bovins opérées par le **MINEPIA** ;
- Les facilités fiscales-douanières et autres incitations concédées aux acteurs privés par le Gouvernement sans discontinuité au titre des lois de finances depuis **2020**.

Pour encourageant qu'ils soient, ces résultats ne sont pas suffisants. D'une part, la balance commerciale demeure structurellement déficitaire, faisant peser sur les économies de la zone des risques de dévaluation et de surendettement. D'autre part, le spectre de l'insécurité alimentaire ne cesse de planer, du fait de la trop forte dépendance nationale

en ces produits importés, dès lors que certains pays qui sont de gros fournisseurs interdisent leurs exportations ; sans oublier la hausse des prix d'acquisition de ces biens qui grève de plus en plus le coût du panier de la ménagère, en lien avec la crise des approvisionnements créée par le conflit russo ukrainien et la guerre au moyen orient.

C'est donc soucieux d'une plus grande efficacité que le Gouvernement a élaborée et met en œuvre depuis l'exercice budgétaire en cours, une nouvelle stratégie portée dans un nouveau document de planification appelé Plan d'Import Substitution Agro pastoral et Halieutique (PIISAH). Avec une meilleure coordination des interventions, un pilotage et un suivi plus strict par les services de la Présidence de la République, l'ensemble des administrations sont appelées à conduire leurs actions en cohésion avec les objectifs et les actions retenues dans ledit plan.

Afin de rendre compte des efforts qu'il mène et des résultats qu'il obtient dans la mise en œuvre de cette politique publique, le Gouvernement annexe au projet de loi de finances depuis l'exercice **2024** un rapport sur la budgétisation et l'exécution des dépenses relatives à l'import-substitution.

Ledit rapport dans son édition **2024-2025** revient sur l'exécution physico financière au titre de l'exercice **2023** (première partie), il met ensuite en relief les dotations budgétaires obtenues assorties des extrants obtenus au **30 septembre 2024** (deuxième partie) et se clôture par les projections budgétaires et extrants programmés pour l'exercice **2025** (troisième partie).

PREMIÈRE PARTIE :

**EXÉCUTION DES DÉPENSES
RELATIVES À L'IMPORT
SUBSTITUTION BUDGETISEES
AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**



66,9% TAUX D'EXÉCUTION FINANCIÈRE GLOBALE - 2023

VOLUMES DE PRODUCTION - 2023

176 600	2 294 000	341 931	244 104	250 000
TONNES DE LAIT	TONNES DE MAÏS	TONNES DE RIZ	TONNES DE POISSONS	HUILE DE PALME

Au cours de l'exercice budgétaire **2023**, la mise en œuvre de la politique de l'import substitution a été appréciée au travers des activités de six administrations, à savoir : le **MINMIDT** (chapitre **29**), le **MINADER** (chapitre **30**), le **MINEPIA** (chapitre **31**), le **MINFOF** (chapitre **33**), le **MINTP** (chapitre **36**) et le **MINPMEESA** (chapitre **39**).

Comme déjà relevé dans le rapport **2023/2024**, ladite politique a été implémentée pour les administrations ainsi considérées au travers d'une enveloppe globale de **114 486 832 000 F CFA**, révisée à un montant de **135 876 291 645 F CFA**. Outre le **MINADER** et le **MINEPIA** qui portent le leadership naturel de cette mise en œuvre, certains ministères à l'instar du **MINMIDT**, du **MINPMEESA** et du **MINTP** se sont illustrés par leurs contributions significatives à sa mise en œuvre avec les objectifs de production fixés en **2023** en volume à **252 000 tonnes** de lait, **420 000 tonnes** de maïs et **407 000 tonnes** de riz. Les interventions de ces autres ministères ont sans exhaustivité porté sur diverses interventions, telles que le renforcement des filières agro-industrielles concernant le **MINMIDT**, le désenclavement des bassins de production pour le **MINTP** ou encore l'accompagnement et le renforcement des capacités des PME agro pastorale pour ce qui relève du **MINPMEESA**.

S'agissant du **MINADER** et du **MINEPIA**, leurs actions les plus importantes ont porté en **2023** sur le soutien aux différentes filières ciblées, l'accompagnement et la structuration des interprofessions, l'appui à l'acquisition des semences et intrants, l'amélioration du matériel génétique des cheptels autant que

la construction des infrastructures et l'acquisition des outillages bovins et aquacoles.

Certaines activités phares présentent des niveaux d'exécution insuffisants lié à des problèmes de maturation des projets et une mauvaise passation des marchés. Cette situation dans les cas du **MINADER** et du **MINEPIA** a été exacerbée par trois faits majeurs à savoir :

Le taux d'exécution financière global est de **66,9%** en **2023**. Les deux principaux ministères porteurs de la politique de l'import substitution, le **MINADER** et le **MINEPIA** ont les plus faibles taux d'exécution, soit respectivement **67,28%** et **39,44%**.

Cette contreperformance s'explique notamment par la non ou insuffisante mise en œuvre des activités du PARPAC, alors qu'il concentre à lui seul en **2023** près de **70%** des ressources allouées au sein des deux ministères précités et la lenteur dans les processus de contractualisation.

Une analyse de l'exécution physico financière de cette politique de l'import substitution ministère par ministère donne à voir des résultats plus explicites.

I.1- AU MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

La contribution du **MINMIDT** à l'atteinte des objectifs globaux de la **SND30** est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations. Les activités marquées dans le cadre de la politique d'import-substitution



au titre de l'exercice **2023** sont toutes logées dans le programme **036** intitulé « Développement et Densification du tissu industriel ». Elles ont surtout consisté en **2023** à l'élaboration d'un audit technique et managérial et d'un fichier des besoins en équipement des industriels de la filière pharmaceutique, d'une part, à l'appui pour la restructuration de la CICAM et à la promotion du tissu industriel camerounais d'autre part. Ces activités ont toutes été mises en œuvre en **2023**, soit un taux d'exécution physique de **100**. Quant à l'exécution financière, celle-ci a été réalisée à **95,33%**, pour un montant de **33 935 000 F CFA**.

I.2- AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le **MINADER** est le département ministériel moteur de l'import-substitution. Il est notamment responsable de combler les gaps de production de cinq spéculations sur les huit concernées par le volet agricole de l'import substitution. Pour y faire face, cet acteur a déployé ses activités au travers de deux principaux programmes: le Programme **184** « Production et Productivité des filières agricoles » et le programme **187** qui est son programme support. En **2023**, ce ministère a opté pour des subventions et transferts à ses établissements publics et structures sous tutelle, principalement dans les filières riz et maïs, ainsi que pour l'acquisition et l'octroi de semences aux producteurs, sous le rapport **70%** d'apport personnel du producteur et **30%** de subvention.

Les activités les plus importantes ont porté sur le soutien aux filières, le renforcement des capacités des personnels et l'acquisition de matériel roulant en faveur des chefs de postes agricoles essentiellement à acquérir sur financement de l'appui budgétaire PARPAC obtenu de la Banque Africaine de Développement. A la fin de l'exercice budgétaire, le taux d'exécution physique au **MINADER** est d'environ **44%**, pour un taux d'exécution financière de **67,28%**.

L'exécution financière du **MINADER** en **2023** traduit une concentration de ses efforts sur les filières riz et maïs d'autres spéculations telles que le soja ou encore le blé ne sont pas délaissées pour autant. S'agissant



particulièrement du blé, le **MINADER** travaille avec l'IRAD à l'amélioration variétale des semences de base et de pré base de blé, le même IRAD bénéficie sur très haut accord du chef de l'État d'un financement de **10 milliards** échelonné sur cinq ans pour le développement de la filière blé. Les taux d'exécution pour les filières ciblées s'améliorent certes entre le troisième trimestre et la fin d'exercice **2023**, cependant ils accusent toujours le coup du retard à la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet PARPAC.

I.3- AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Le **MINEPIA** est chargé de booster la production et donc de combler le déficit d'offre observé en matière de lait et de poisson. Dans ce contexte il est un acteur de premier rang aux côtés du **MINADER** pour préserver la sécurité alimentaire. Les activités relatives



à la politique de l'import-substitution ont été mises en œuvre au **MINEPIA** en **2023** dans le cadre de trois programmes opérationnels :

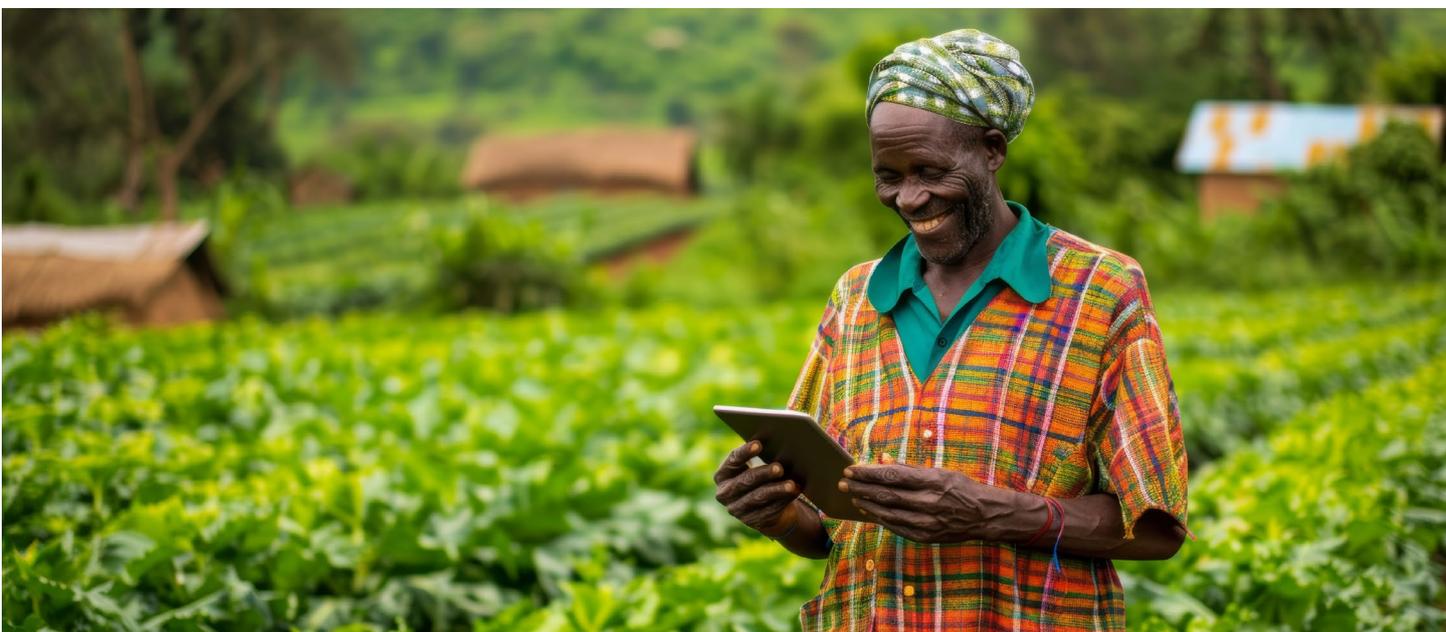
- Le programme **053** intitulé « Développement des Productions et des Industries Animales » ;
- Le programme **055** intitulé « Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et la lutte contre les Zoonoses » ;
- et le programme **057** intitulé « Développement des productions halieutiques ».

L'appréciation de l'exécution physique des activités du **MINEPIA** est contrastée. Autant elle est globalement encourageante dans l'action **01** (amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine –lait) du programme **053**, autant, elle donne à voir des taux d'exécution nuls dans plusieurs activités des programmes **055** et **057**, traduisant ainsi les difficultés que connaît le **MINEPIA** dans son processus de contractualisation.

Au plan global, le taux d'exécution physique des activités import substitution est de **72,5%**. Par ailleurs, sur une dotation révisée de **10 980 980 000 F CFA**, les ordonnancements s'élèvent à **4 331 723 966 F CFA**, soit un taux d'exécution de **39,45%**. Ce faible

taux d'exécution financière est surtout liée à la non-exécution des activités relevant du projet PARPAC qui concentraient pourtant une part importante des ressources du **MINEPIA**.

Il convient de relever que les actions du **MINEPIA** et des acteurs de la filière ont permis d'accroître la production de poisson (pêche et aquaculture) de **225 200 tonnes** en **2022** à **242 520 tonnes** en **2023**, pour un objectif de **338 000 tonnes** au terme de la mise en œuvre du PIISAH en **2026** ; en comparant ce niveau de production à la demande nationale actuelle qui est d'un peu plus de **400 000 tonnes**, c'est un gap de **157 500 tonnes** qu'il convient de combler. Les choses ne sont guère plus reluisantes pour la production de lait qui, malgré les efforts consentis culmine à **176 618 tonnes** en **2023**, inférieure à l'objectif annuel qui était de **267 772 tonnes** et bien incapable de satisfaire la demande interne chiffrée à **492 000 t** en **2020**. Il y'a donc nécessité de multiplier les interventions sur ces deux produits pour réduire considérablement ce déficit et alléger le poids des importations. En effet les importations de lait et dérivés s'élèvent à **20 596,1 tonnes** en **2023**, pour un cout de **40,6 milliards**. Combinée aux **17 217,9 tonnes** de lait en poudre également importée, c'est une facture totale de **75,6 milliards** qui pèse encore sur le dos du pays pour ce produit. Quant au poisson, bien qu'en recul de **20 milliards** en **2023**, l'ardoise de leurs importations se chiffre encore à **182,5 milliards**.





I.4- AU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

Au cours de l'exercice **2023**, Le ministère des Forêts et de la Faune a réalisé l'essentiel de ses activités favorables à l'import-substitution à travers le programme **058** intitulé « Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses ». Ces interventions ont surtout concerné la restructuration du Centre de Promotion du Bois (CPB), à travers l'acquisition des équipements et matériels techniques de pointe, en vue d'assurer le renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans du bois.

Par ailleurs, le **MINFOF** a poursuivi l'élargissement de la gamme des essences prélevées dans nos forêts, couplé à la promotion et à la transformation plus poussée du bois.

Enfin, le **MINFOF** s'est engagé à améliorer le cadre de travail des artisans et à renforcer leurs capacités. Ces activités ont été financées aussi bien sur les ressources issues du budget général que sur celles du Fonds Spécial de Développement Forestier, pour un proportionnement de **4,60/95,40**. Au terme de l'exercice **2023**, les taux globaux d'exécution physique et financière sur ces ressources sont de **77,5%** et **85,14%** pour le budget général et de **41,4%** et **80,26%** pour le Fonds Spécial.

I.5- AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Bien que n'étant pas une administration de production, le **MINTP** intervient dans le cadre de la politique de l'import-substitution en **2023** en tant qu'administration d'accompagnement et de soutien. En ce sens qu'il lui incombe le rôle de faciliter l'écoulement des produits agropastoraux vers les centres de consommation (marchés) ou de transformation industrielle (entreprises) au niveau national ou de la sous-région Afrique Centrale ; ceci en mettant à la disposition des populations des routes de bonne qualité, désenclavant ainsi les bassins de production et facilitant la circulation des personnes et des biens.

La principale activité programmée par le **MINTP** en **2023** est le désenclavement des bassins de production. La seconde est l'aménagement des routes communales. Les deux autres activités budgétisées dans ce cadre sont la construction de la Ring Road et le bitumage de la route Maroua-Bogo-Pouss- section Bogo-Pouss ; Deux activités qui relèvent moins de l'import substitution, car ne faisant strictement pas partie du désenclavement des bassins de production compte tenu de leur classement dans la nomenclature routière. Au terme de l'exercice **2023**, le taux d'exécution physique se situe autour de **56%**, contre un taux d'exécution financière de **63,65%**.

I.6- AU MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Les activités mises en œuvre par le **MINPMEESA** dans le cadre de la politique de l'import-substitution en **2023** ont été budgétisées dans le programme **044** « transformation et modernisation des unités de production ». Les actions ont surtout consisté à l'appui des **PMEESA** pour l'acquisition des normes de production des **PMEESA**, à l'identification de leurs besoins et à la vulgarisation des résultats de diverses études conduites dans les secteurs prioritaires de la **SND30**. Par ailleurs, Sur une dotation budgétaire révisée de **155 600 000 F FA**, le taux d'exécution financière est de **99,55%** et la plupart des activités ont été mises en œuvre.



S'agissant des grandes attentes du Gouvernement de l'action du **MINPMEESA** relative à l'import substitution, il convient de relever qu'au terme de l'exercice **2023**, le **MINPMEESA** a sensibilisé près de **100 PME** et **15** organisations de l'économie sociale à l'arrimage de leurs produits aux normes, résultat encore très inférieur à la cible **2026** qui est de **420 PME**. Par ailleurs, **20 PME** ont été formés à l'acquisition des normes, parmi lesquels **17** ont acquis des certificats de conformité, soit un taux de **85%** qui démontre l'efficacité de cette approche.

Malgré toutes ces actions ministérielles, le tableau n°1 ci-dessous montre les résultats déjà obtenus sont encore pour la plupart d'entre eux, loin des objectifs fixés en **2026**, horizon de mise en œuvre du PIISAH. S'agissant spécifiquement du riz, si l'objectif annuel de production de riz paddy

a été dépassé en **2023** de **26 431 tonnes**, le niveau de production est encore est encore très faible pour satisfaire la demande nationale en riz blanchi qui est de **611 358 tonnes**. Quant au poisson, la production réalisée en **2023** (**244 104 tonnes**) reste insuffisante pour satisfaire une demande estimée déjà en **2020** à **1 179 000 tonnes**. De toutes les spéculations, c'est le blé qui, avec ses **945 tonnes** produites en **2023**, est celle qui présente la plus grande incertitude de couverture de la demande nationale qui se situe à **966 400 tonnes**. Ceci montre à contrario la forte opportunité qu'il y'a à encourager la production de farines à base d'autres produits locaux.

S'agissant de la filière maïs, en **2022**, le volume de production était de **2 503 500 tonnes**, il est passé à **2 294 000 tonnes** en **2023**. Cette baisse de **8,4%** découle principalement des crises sécuritaires dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, affectant en particulier les structures MIDENO et SOWEDA.

Tableau n°1 : production et demande nationale des principales spéculations de l'import substitution

PRODUITS	OBJECTIFS 2026 (en tonnes)	PRODUCTION REALISEE 2023 (en tonnes)	DEMANDE NATIONALE 2023 (en tonnes)
Riz paddy	560 000	341 931	611 358 t en riz blanchi en 2022
Maïs	5 600 000	2 294 000	3 294 477 en 2022
Mil/sorgho	1 800 000	1 238 250	2 000 000 en 2020
soja	55 000	35 500	110 0000 en 2022
Blé		945	966 400 en 2022
Huile de palme	480 000	250 000	1 179 000 en 2020
Poisson	377 000	244 104	400 000 en 2022
Lait	267 465	176 600	492 000 en 2020

DEUXIÈME PARTIE :

EXÉCUTION DES DÉPENSES
BUDGETISEES AU TITRE DE
L'EXERCICE 2024



DOTATION BUDGÉTAIRE RÉVISÉE . 2024
118 682 514 258 **MILLIARDS**
DE FCFA
54,39% **TAUX D'ENGAGEMENT AU**
30 SEPTEMBRE 2024

Les sept administrations qui ont été considérées dans le cadre de la politique de l'import substitution en **2024** sont : le **MINCOMMERCE**, le **MINMIDT**, le **MINADER**, le **MINEPIA**, le **MINFOF**, le **MINTP** et le **MINPMEESA**. L'ensemble de ces ministères a exécuté une dotation budgétaire totale de **110 801 980 000 F CFA** révisée à **118 682 514 258 F CFA**. Le taux global d'exécution financière au **30** septembre **2024** est de **54,39%** (base engagement) et de **49,87%** (base ordonnancement). Ce taux d'engagement est légèrement supérieur à celui de l'exercice **2023** qui était de **56,22%**.

Les activités les plus déterminantes sont toujours portées par le **MINADER** et le **MINEPIA**, les autres assumant un rôle

d'accompagnement. Lesdites activités phares ont consisté aux activités de mise en œuvre du projet **PARPAC** constituée des appuis aux producteurs pour l'acquisition des engrais et semences en soutien à la production des principaux produits ciblés, la construction des équipements d'élevage., l'acquisition du matériel roulant pour les chefs de postes agricoles. Les actions des autres administrations ont été orientées en grande partie au désenclavement des bassins de production, l'accompagnement des PME, OES et artisans engagés dans les filières retenues ou dans la transformation du bois.

Dans cette partie et comme pour l'exercice **2023**, il sera présenté pour chaque administration le niveau d'exécution physique et financier des activités programmées au **30** septembre **2024**.



II.1 MINISTÈRE DU COMMERCE



CHAPITRE

21

II.1.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

L'intervention du MINCOMMERCE est attendue dans la régulation du marché intérieur et la promotion des produits au label « made in cameroon » sur le territoire national. Son champ d'action s'étend également à la promotion des produits locaux à l'occasion de foires et salons internationaux.

Dans le cadre de la politique d'import-substitution **2024**, le MINCOMMERCE s'est une fois de plus déployé au travers de deux programmes à savoir le programme **021**

(régulation du marché intérieur) et le programme **152** (promotion de la métrologie, de la veille normative et encadrement du juste prix).

Au titre des activités majeures réalisées en **2024** nous citerons sans exhaustivité la formation de **36** acteurs à la promotion en ligne de leurs produits locaux, la construction de diverses infrastructures commerciales au sein des communes dans le cadre de la décentralisation, le soutien apporté à la MIRAP, la formation des promoteurs au packaging et à l'étiquetage, l'organisation de plusieurs foires mettant en avant les savoir-faire locaux et la construction des vitrines pour garantir plus de visibilité aux produits locaux dans les surfaces commerciales. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble de ces réalisations.



Tableau n°2 : Exécution physique des activités budgétisées au MINCOMMERCE en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PRO-GRAMMES	EXTRANTS REALISES AU	OBSERVATIONS
021 REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	02 AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCESSIBILITE DES PRODUITS	Maîtrise du commerce électronique et du commerce des services	Formation des promoteurs des produits made in Cameroon pour la mise en ligne de leurs produits sur la plateforme publique gouvernementale de promotion locaux	36 promoteurs des produits made in Cameroon formés à la mise en ligne de leurs produits sur la plateforme gouvernementale de promotion en ligne des produits locaux	Insuffisance de ressources financières pour vulgariser la plateforme auprès des acteurs
		Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	Transfert de ressources à 15 CTD pour la construction des infrastructures marchandes (halles de marchés, bloc de boutiques, hangars)	Ressources transférées à 15 CTD pour la construction des infrastructures marchandes (halles de marchés, bloc de boutiques, hangars)	Non implication du MINCOMMERCE dans la Commission de passation des marchés issus des transferts des ressources aux CTD pour la construction des infrastructures marchandes, ce qui rend difficile le suivi et la remontée des informations
		Contribution à la gestion des crises des approvisionnements	Acquisition des chapiteaux au profit de la MIRAP	Engagement retardé à cause de l'attente de la modification de l'extrant	Engagement retardé à cause de l'attente de la modification de l'extrant
		Encadrement et maîtrise de la distribution des produits de consommation de masse	Concertations avec les opérateurs économiques dans le cadre de la Régulation des marchés	05 concertations tenues avec les opérateurs économiques;	Insuffisance des ressources financières pour rendre dynamique le Comité de régulation des marchés des produits
	03 PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX	Contribution à la valorisation des produits locaux	Nombre de commerçants formés sur le packaging, les codes-barres et l'étiquetage	30 promoteurs des produits made in Cameroon formés sur l'étiquetage, le packaging et les codes-barres à la salle de Conférences de la CSPH.	Insuffisance des ressources financières pour couvrir l'ensemble des activités.
		Amélioration de la visibilité des produits du terroir	6 foires organisées	Seules les foires PROMOTE et FOMARIC ont été tenues. Les 4 autres foires se tiendront en décembre	Insuffisance de ressources financières pour appuyer les foires et manifestations commerciales de promotion des produits made in Cameroon.



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PRO-GRAMMES	EXTRANTS REALISES AU	OBSERVATIONS
		Appui aux activités de promotion des produits locaux	1 Vitrine made in Cameroon aménagée et équipée à EBOWA	Le marché relatif à l'aménagement de la Vitrine made in Cameroon à EBOWA a été passé et les travaux sont en cours.	Insuffisance de l'offre en produits locaux en quantité et en qualité pour promouvoir au sein des vitrines
152 PROMOTION DE LA METROLOGIE, DE LA VEILLE NORMATIVE ET ENCADREMENT DU JUSTE PRIX	02 DEVELOPPEMENT DE LA VEILLE NORMATIVE	Suivi des exigences normatives et réglementaristes des produits mis en marché	Rapports d'enquêtes sur la qualité des produits	Rapport d'enquêtes disponible (mission de suivi évaluation de la norme NC04200-20 sur les cas des vinaigres a eu lieu dans les villes de Douala en mai 2024 et a débouché sur la conclusion qu'il existe 5 types de vinaigres écoulés sur le marché national et que ces vinaigres empruntent plusieurs circuits de distribution selon les origines. Les vinaigres de vin et végétal sont en majorité fabriqués localement, contrairement aux autres).	Insuffisance des ressources financières pour couvrir l'ensemble des activités.

II.1.2 Exécution financière des activités programmées en 2024

Rendu au 30 septembre 2024, c'est une enveloppe budgétaire de 659 492 507 F CFA qui a déjà été engagée au MINCOMMERCE sur une dotation révisée à 825 987 936 F CFA. Soit un taux d'engagement et d'ordonnancement de 79,84%. L'appui aux activités de promotion des produits locaux connaît un faible niveau d'exécution financière (04,75%), les travaux de construction de la vitrine d'Ebolowa étant en cours.

Tableau n°3 : Exécution financière des activités budgétisées en 2024 au MINCOMMERCE

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES	EXECUTION				TAUX D'EXECUTION	
				AE	CP	Engag	Ord	Engag	Ord
021 REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	02 AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCES-SIBILITE DES PRODUITS	Maîtrise du commerce électronique et du commerce des services	1 818 200	1 818 200	889 100	889 100	48,9	48,9	
		Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	530 000 000	530 000 000	530 000 000	530 000 000	100	100	

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES	EXECUTION			TAUX D'EXECUTION		
				AE	CP	Engag	Ord	Engag	Ord
021 REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	02 AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCESSIBILITE DES PRODUITS	Contribution à la gestion des crises des approvisionnements	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100	100	
		Encadrement et maîtrise de la distribution des produits de consommation de masse	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	100	100	
		TOTAL ACTION 02	585 818 200	585 818 200	584 889 100	584 889 100	99,80	99,80	
	03 PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX	Contribution à la valorisation des produits locaux	2 727 300	2 727 300	0	0	0	0	
		Amélioration de la visibilité des produits du terroir	165 000 000	165 000 000	70 503 407	70 503 407	42,73	42,73	
		Appui aux activités de promotion des produits locaux	71 569 700	71 569 700	3 400 000	3 400 000	04,75	04,75	
		TOTAL ACTION 03	239 297 000	239 297 000	73 903 407	73 903 407	30,88	30,88	
	TOTAL PROGRAMME 021			825 115 200	825 115 200	658 792 507	658 792 507	79,84	79,84
	152 PROMOTION DE LA METROLOGIE, DE LA VEILLE NORMATIVE ET ENCADREMENT DU JUSTE PRIX	02 DEVELOPPEMENT DE LA VEILLE NORMATIVE	Suivi des exigences normatives et réglementaristes produits mis en marché	872 736	872 736	700 000	700 000	80,20	80,20
			TOTAL ACTION 02	872 736	872 736	700 000	700 000	80,20	80,20
TOTAL PROGRAMME 152			872 736	872 736	700 000	700 000	80,20	80,20	
TOTAL DU CHAPITRE 21 - MINCOMMERCE			825 987 936	825 987 936	659 492 507	659 492 507	79,84	79,84	

**II.2 MINISTÈRE DES
MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**



**CHAPITRE
29**

II.2.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

D'une année à l'autre le **MINMIDT** a densifié ses interventions relatives à la mise en œuvre de l'import-substitution, alors qu'en **2023** ses interventions étaient uniquement portées par le programme **036** (développement et densification du tissu industriel), en **2024** ses activités sont en sus inscrites dans les programmes **037** (modernisation de l'infrastructure qualité) et **038** (développement des technologies et valorisation des actifs de la propriété industrielle). Au titre des activités nouvelles nous citerons par exemple le Développement des parcs technologiques (technopôles) de référence et la construction progressive des laboratoires de métrologie.

Tableau n°4 : Exécution physique des activités budgétisées au MINMIDT en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES
036 DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL	03 Développement de l'industrie chimique et pharmaceutique en vue de la Fabrication des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux ainsi que les produits cosmétiques	Mise en place d'une industrie pharmaceutique et chimique pour la fabrication consommable médicale, des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux	Un (01) Rapport de mission de suivi des industries pharmaceutiques locales à produire	Un (01) rapport de mission de suivi des industries pharmaceutiques locales disponible
			Étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité de production d'engrais	Un (01) rapport d'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité de production d'engrais disponible
	04 Restructuration/ redéploiement de l'industrie nationale du coton-textile- cuir et confection, sur toute l'étendue du territoire	Confection des tenues et équipements vestimentaire incorporant le coton Camerounais	Rapports de mission de suivi de la mise en œuvre du plan de viabilisation de la CICAM	Deux (02) rapports de missions de suivi de la mise en œuvre du plan de viabilisation de la CICAM à produire (dont un par semestre)
			Rapports des concertations avec les acteurs de la filière	Trois (03) rapports de concertations avec les acteurs de la filière à produire
	05 Facilitation des installations d'accueil des industries	Renforcement des capacités de la CCIMA	Centre d'arbitrage fonctionnel	Centre d'arbitrage fonctionnel et opérationnel
		Développement des zones économiques spécialisées au Cameroun	Études géologiques, in- dustrielles et sur l'artisa- nat et le secteur informel	Un (01) rapport d'étude industrielle disponible
			Études géologiques, industrielles et sur l'artisanat et le secteur informel	Un (01) rapport d'étude en cours



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES
037 MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE	03 Amélioration du système national de métrologie	Construction des laboratoires de métrologie	-Acquisition du mobilier de bureau ; -Acquisition du matériel informatique.	- Mobilier de bureau acquis ; - Matériel informatique acquis.
038 DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET VALORISATION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	05 Développement des infrastructures Technologiques	Développement des parcs technologiques (technopôles) de référence	Étude d'impact environnemental et social du projet technopole agro-industriel de Ouassa-Babouté	En cours de réalisation



II.2.2 Exécution financière des activités programmées en 2024

La dotation financière révisée dédiée à l'import-substitution a augmenté de **33,7 millions** en **2023** à **682,3 millions** en **2024** ; soit **648 millions** en valeur relative. L'exécution de ces crédits laisse apparaître des taux d'engagement et d'ordonnancement de **58, 88%**. En effet, c'est un montant de **401 791 600 F CFA** qui a déjà été effectivement consacré à cette politique à la date du **30 septembre 2024**.

Si la plupart des activités connaissent des taux d'exécution au-dessus de **50%**, celle relative à

l'appui à l'accompagnement des acteurs du made in Cameroon pour la certification de leurs produits aux normes nationales et internationale a un taux d'exécution nul ; tout comme celle concernant le développement des parcs technologiques (technopôles) enregistre un faible taux de **28,87%**. Dans le cadre de ce développement, il s'agit de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une technopole digitale, d'un data center et d'une plateforme CSIRT/PKI au Cameroun et de l'étude d'impact environnemental et social du projet Technopole Agro-Industrielle de OUSSA-BABOUTE qui sont en cours.




Tableau n°5 : Exécution financière des activités programmées au MINMIDT en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION		
036 : DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL	03 Développement de l'industrie chimique et pharmaceutique en vue de la Fabrication des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux ainsi que les produits cosmétiques	Mise en place d'une industrie pharmaceutique et chimique pour la fabrication consommable médicale, des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux	54 412 750	54 412 750	53 912 750	53 912 750	99,08	99,08	
	Total Action		54 412 750	54 412 750	53 912 750	53 912 750	99,08	99,08	
	04 Restructuration/redéploiement de l'industrie nationale du coton-textile-cuir et confection, sur toute l'étendue du territoire	Confection des tenues et équipements vestimentaire incorporant le coton Camerounais	7 060 400	7 060 400	7 060 400	7 060 400	100	100	
	Total Action		7 060 400	7 060 400	7 060 400	7 060 400	100	100	
	05 Facilitation des installations d'accueil des industries	Renforcement des capacités de la CCIMA		8 825 500	8 825 500	8 825 500	8 825 500	100	100
		Développement des zones économiques spécialisées au Cameroun		80 000 000	80 000 000	50 000 000	50 000 000	62,50	62,50
Total Action			88 825 500	88 825 500	58 825 500	58 825 500	66,22	66,22	
TOTAL PROGRAMME 036			150 298 650	150 298 650	119 798 650	119 798 650	79,7	79,7	
037 MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE	03 Amélioration du système national de métrologie	Organisation et entretien du système national de métrologie	48 000 000	48 000 000	0	0	0	0	
		Construction des laboratoires de métrologie	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	100	100	
	Total Action		248 000 000	248 000 000	200 000 000	200 000 000	80,64	80,64	
TOTAL PROGRAMME 037			248 000 000	248 000 000	200 000 000	200 000 000	80,64	80,64	

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
038 DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET VALORISATION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	05 Développement des infrastructures Technologiques	Développement des parcs technologiques (technopôles) de référence	284 042 950	284 042 950	81 992 950	81 992 950	28,87	28,87
		Total Action	284 042 950	284 042 950	81 992 950	81 992 950	28,87	28,87
TOTAL PROGRAMME 038			284 042 950	284 042 950	81 992 950	81 992 950	28,87	28,87
TOTAL DU CHAPITRE 29-MINMIDT			682 341 000	682 341 000	401 791 600	401 791 600	58,88	58,88

II.3 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



CHAPITRE 30

II.3.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

En **2024** le **MINADER** présente une concentration de ses activités dans le programme **184** dans un contexte de mise en œuvre difficile du programme PARPAC, en raison d'une codification inappropriée des dépenses programmées et de la non-complétion de certaines conditionnalités indispensables au décaissement de la deuxième tranche de financement d'environ **17 milliards**. Il convient de préciser que compte tenu de la mauvaise programmation sus évoquée, le **MINADER** s'est trouvé obligé de procéder à des virements de crédits dans le cadre du PARPAC ; lesquels virements ont modifié la programmation initiale des activités et extrants. Le taux d'exécution physique desdites activités est néanmoins de **74,48%** au **30 septembre 2024**.

Tableau n°6 : Exécution physique des activités budgétisées au MINADER en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	
184 PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	01 Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	Soutien à la production de la filière riz	Subvention de 720 tonnes de semences, une production de 75 630 tonnes de riz paddy sur 12 605 ha de terres emblavées ; (1 800 000 000 FCFA)	La contractualisation des fournisseurs pour l'acquisition de 720 tonnes de semences certifiées de riz est en cours
			Subvention de 2580 000 kg d'engrais pour la production de 172 000 tonnes de riz sur 28 667 ha	1 528 650 kg d'engrais pour la production de 101 910 tonnes de riz sur 16 985 ha
			Contributions de l'État et des bailleurs à PADFA 2 (400 000 000 FCFA)	Transfert de 9 800 000 FCFA et un matériel agricole acquis
			Contributions de l'Etat et des bailleurs à PRODERIP (150 000 000 FCFA)	Transfert de 149 983 499 pour acquisition de matériel agricole
			Contributions de l'Etat et des bailleurs à PRODERIP (3 000 000 000 FCFA)	Non réalisé
			Contributions de l'Etat et des bailleurs à SEMRY (250 000 000 FCFA)	Transfert de 250 000 000 frs, (un rapport d suivi des programmes d'investissements disponibles)
			Contributions de l'Etat et des bailleurs à UNVDA (500 000 000 F CFA)	Transfert de 450 000 000 frs, (un rapport d suivi des programmes d'investissements disponibles)
		Soutien à la production de la filière maïs	Acquisition et distribution de 443 tonnes de semences de base (1 328 000 000 FCFA)	443 tonnes en cours de réalisation



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES		
184 PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES			Subvention à MIDENO (300 000 000 FCFA)	Transfert de 300 000 000 frs. Un rapport de suivi d'investissement disponible	
			Subvention à SOWEDA (300 000 000 FCFA)	Transfert de 300 000 000 frs. Un rapport de suivi d'investissement disponible	
		Soutien à la production de la filière sorgho/mil	Subventions de 585 000 kg d'engrais pour la production de 9 750 tonnes de sorgho/mil sur 6500/ha	585 000 kg d'engrais mis à disposition aux producteurs pour la production de 9750 tonnes de sorgho/mil	
		Soutien à la production de la filière blé	Subvention de 100t de semences de blé	La contractualisation est en cours	
			Subvention de 60 000kg d'engrais pour production de 20 000 t de blé (1 000 000 000 frs CFA)	60 000 kg d'engrais mis à disposition aux producteurs pour la production de 20 000 t de blé	
		03 Amélioration de la productivité et de la production des filières industrielles et des produits de niches	Soutien à la production de la filière palmier à huile	285 000 plants de palmier à huile (La contractualisation des fournisseurs est en cours
				Contributions État au PDCVA (7 000 000 000 FCFA)	Non réalisé
				Contributions bailleur à PDCVA (1236 000 000 FCFA)	Transfert de 277 000 000 FCFA. Matériel agricole acquis
				Subventions en équipements à PAMOL	Transfert de 400 000 000 FCFA. Matériel agricole acquis
				Subventions en équipements à CDC	Transfert de 300 000 000 FCFA. Matériel agricole acquis
04 Amélioration de la productivité et de la production des autres filières	Soutien à la production des filières légumières (soja, haricot, arachide...)	132 tonnes de semences, pour production de 4 000 t de soja	La contractualisation est en cours		
		Subvention de 296 471kg d'engrais pour production de 20 000 t de blé (1 136 000 000 frs CFA)	Non réalisé		
05 Structuration, appui conseil et vulgarisation agricole auprès des acteurs	Accompagnement des interprofessions dans le processus de structuration par filière	interprofessions dans les filières huile de palme, riz, maïs, maraîcher, sorgho, manioc, pomme de terre mis en place			

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	
186 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	01 Désenclavement des bassins de production agricoles	Compétences transférées aux CTD pour le désenclavement des bassins de production agricoles des filières genre sensibles au bénéfice des producteurs et productrices	Crédits Transferts aux CTD	Crédits transférés en totalité aux CTD
	03 Promotion des équipements et matériels agricoles	Développement des pool d'engins	Transfert de subventions à UNVDA et à la SEMRY	Transferts effectués à UNVDA et à SEMRY
187 GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	07 Communication et Relations Publiques	Production et diffusion des informations sur l'agriculture et le développement rural	Producteurs sensibilisés au mécanisme du guichet producteur des filières alimentaires	





II.3.2 Exécution financière des activités programmées en 2024

L'exécution financière du **MINADER** en **2024** donne à voir d'une part une nette réduction de la dotation dédiée à l'import substitution qui passe de **50.1 milliards** en **2023** à **32.1 milliards** en **2024** soit une baisse en valeur absolue de **18 milliards** et une baisse en

valeur relative de **35.9%**. Cette évolution à la baisse de l'enveloppe destinée à l'import-substitution peut en partie s'expliquer par la diminution de la dotation du projet PARPAC, financé sur appui budgétaire de la BAD et dont la mise en œuvre a commencé en **2023** ; la programmation de **2024** n'étant assise que sur le report des crédits de ce projet non exécutés en **2023**.

Néanmoins, il est constaté une légère amélioration du taux d'exécution financière. Celui-ci est en effet de **40,6%** au **30** septembre **2024** contre **34,7%** à la même date en **2023**.

Tableau n°7 : Exécution financière des activités budgétisées au MINADER en 2024

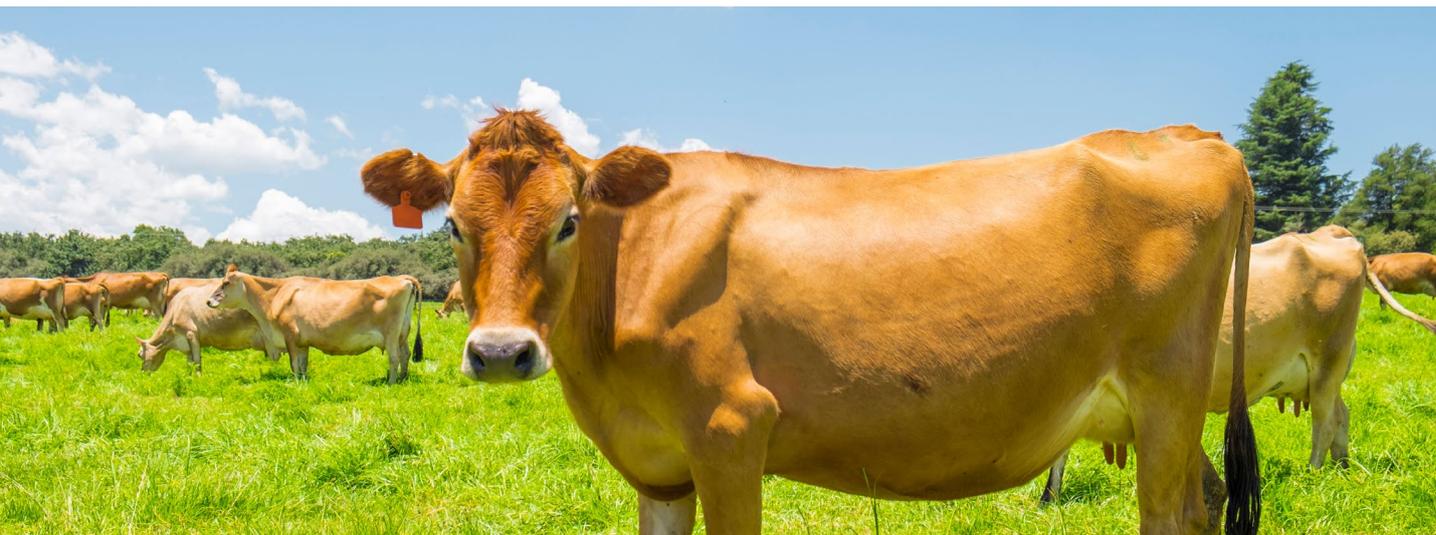
PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordon.
184 PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLEES	01 Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	Soutien à la production de la filière riz	16 189 642	16 189 642	4 878 704	4 878 704	30,13	30,13
		Soutien à la production de la filière maïs	9 901 704 527	9 901 704 527	4 691 192 038	4 691 192 038	47,38	47,38
		Soutien à la production de la filière sorgho/mil	555 530 902	555 530 902	554 851 752	554 851 752	99,88	99,88
		Soutien à la production de la filière blé	768 188 380	768 188 380	414 998 796	414 998 796	54,02	54,02
		Total Action 01	11 241 613 451	11 241 613 451	5 665 921 290	5 665 921 290	50,40	50,40
	03 Amélioration de la productivité et de la production des filières industrielles et des produits de niches	Soutien à la production de la filière palmier à huile	10 755 000 000	10 755 000 000	1 556 999 998	1 556 999 998	14,48	14,48
			Total Action 03	10 755 000 000	10 755 000 000	1 556 999 998	1 556 999 998	14,48
	04 Amélioration de la productivité et de la production des autres filières	Soutien à la production des filières légumières (soja, haricot, arachide...)	1 256 000 000	1 256 000 000	119 525 000	119 525 000	9,52	9,52

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordon.
	Total Action 04		1 256 000 000	1 256 000 000	119 525 000	119 525 000	9,52	9,52
184 PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	05 Structuration, appui conseil et vulgarisation agricole auprès des acteurs	Accompagnement des interprofessions dans le processus de structuration par filière	415 000 000	415 000 000	205 406 022	205 406 022	49,50	49,50
	Total Action 05		415 000 000	415 000 000	205 406 022	205 406 022	49,50	49,50
	TOTAL PROGRAMME 184		23 667 613 451	23 667 613 451	7 547 852 310	7 547 852 310	31,89	31,89
186 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 01 Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	Compétences transférées aux CTD pour le désenclavement des bassins de production agricoles des filières genre sensibles au bénéfice des producteurs et productrices	3 525 000 000	3 525 000 000	3 525 000 000	3 525 000 000	100,00	100,00
	Total Action 01		3 525 000 000	100,00	100,00			
	ACTION 03 Promotion des équipements et matériels agricoles	Développement des pools d'engins	-	-	-	-	-	-
		Total Action 03	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROGRAMME 186		3 525 000 000	3 525 000 000	3 525 000 000	3 525 000 000	100,00	100,00	
187 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	07 Communication et Relations Publiques	Production et diffusion des informations sur l'agriculture et le développement rural	56 100 000	56 100 000	13 498 993	13 498 993	24,06	24,06
		Total Action 07	56 100 000	56 100 000	13 498 993	13 498 993	24,06	24,06
	TOTAL PROGRAMME 187		56 100 000	56 100 000	13 498 993	13 498 993	24,06	24,06
TOTAL DU CHAPITRE 30 - MINADER			27 851 213 451	27 851 213 451	11 086 351 303	11 086 351 303	40,69	40,69

**II.4 MINISTERE DE
L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES
ANIMALES**



**CHAPITRE
31**



II.3.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

Le Taux d'exécution physique des activités mises en œuvre par le **MINEPIA** en **2024** dans le cadre de l'import substitution est de **46,55%** à la date du **30** septembre. Celui-ci est en progression de **6%** par rapport à celui constaté en fin d'exercice **2023**. Les interventions ont été programmées dans tous les trois programmes opérationnels : **053** (développement des productions et des industries animales), **055** (amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre

les zoonoses) et **057** (développement des productions halieutiques). Ce faible niveau d'exécution s'explique par le démarrage tardif de l'exécution des activités du projet PARPAC (Projet d'Appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun) et aux difficultés inhérentes aux procédures de marchés. Les activités ayant des taux d'exécution nuls sont : le développement de la production fourragère et l'aménagement des bassins piscicoles. La plupart des marchés sont déjà attribués et les activités sont en cours de réalisation.

Tableau n°8 : Exécution physique des activités budgétisées au MINEPIA en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES
053 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	01 Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait- viande)	Construction et équipement les infrastructures d'élevage bovin	<ul style="list-style-type: none"> – Étable à la station laitière de Ngaoundéré – Vêleuses ; – Bloc de trois (03) salles de formation des éleveurs à la station d'élevage de WAKWA ; – Un magasin de stockage de foins et d'aliments de bétails à la station d'élevage de WAKWA 	<ul style="list-style-type: none"> – Marché attribué en cours de réalisation – 10 vêteuses en cours d'acquisition (réception technique effectuée) – Marché en cours de réalisation (95%) – Marché en cours de réalisation (50%)
		Appui à l'amélioration génétique et la conservation du cheptel	Kits d'insémination artificielle	Marché relancé
		Soutien des producteurs hommes et femmes de la filière bovine	Journée mondiale du lait organisée	En cours de réalisation



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES
053 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	02 Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine	-Soutien et accompagnement des producteurs hommes et femmes et agro-industries de PDCVEP	<ul style="list-style-type: none"> - 21 Centres D'insémination Et -21 Parcs d'insémination construits ; - 5 T de semences fourragères ; - 75000 boutures de Guatemala produites ; - Projets des OP laitières et aquacoles financés ; - 02 Marchés de vente de poisson (idenau et Ebolowa) construits ; - 03 Stations aquacoles (Ebolowa ; Bamenda et Foumban) construites/ réhabilitées et équipées 	<ul style="list-style-type: none"> - 7 T de semence de Brachiaria, 500 kg de semences de Stylosanthes produites ; - 50 000 boutures de semences de Guatemala produites ; - 2 marchés de viande sont réceptionnés provisoirement à Nkongsamba et Nkambé ; - Marché de vente de poisson d'Ebolowa : L'appel d'offre pour le marché est relancé et les travaux sont en voie de démarrage ; - Marché de vente de poisson d'Idenau en cours de construction (Taux d'exécution 25%) ; - 07 marchés relatifs à a construction des Centres D'insémination ont été signés et sont en phase de démarrage (Nanga-Eboko, Mbourougou, Tignère, Gaschiga, Kalfou, Dogba, Guider) - 14 marchés relatifs à a construction des centres insémination artificiel ont été infructueux (Banyo, Orblem, Wakwa, Darang, Idool, Guidiguais, Dziguilao, Mbingo, Dumbu, Esu, Santa Center, Mancha Yolo, Ndep) - Marché attribué
	06 Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	Développement de la production fourragère	<ul style="list-style-type: none"> - 03 Tracteurs ; - Études complémentaire aménagent de 14 280 ha de périmètres agropastoraux dans l'Adamaoua - Équipements de production de fourrage au profit des éleveurs laitiers (faucheuses, botteleuse manuelle, etc.) ; - Broyeurs de tige 	<ul style="list-style-type: none"> - Marché attribué - Attente de la mise en place de l'unité de gestion du projet ; - Marché attribué ; - Marché attribué
055 AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZONNOSES	01 Contrôle des maladies animales	Prévention de la survenue des maladies animales		



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES
		Lutte contre les maladies animales	<ul style="list-style-type: none"> – 10 Cliniques vétérinaires publiques fonctionnelles – Équipements de lutte contre les glossines (écrans, pièges et fences) ; – Pâturages assainis 	En cours
057 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	01 Maitrise de la production des pêches de captures	Acquisition du matériel et des équipements de pêche au profit des hommes et femmes	90 pirogues de Pêche en appui aux communautés de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> – Acquisition et distribution de 41 pirogues de 9 m à Limbé – Acquisition et distribution de 50 pirogues de 6m à Garoua
		Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Transfert aux communes d'IDENAU de KOMBO-ITINDI, de ZOETELE, d'Édéa ler et de BABESSI.	Transfert de 155 000 000) aux communes d'IDENAU de KOMBO-ITINDI, de ZOETELE, d'Édéa ler et de BABESSI
		Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures de pêche	Construction d'un campement d'accueil pour pêcheurs à Bamusso	60 logements pour pêcheurs construits à Bamouso
			Construction de 04 halles de Mareyages dans les localités de à Mekin, Yoyo, Londji et Mbakaou	<ul style="list-style-type: none"> – Travaux de construction de trois (03) halles de mareyages en cours dans les localités de Mekin, Yoyo, – Londji Mbakaou infructueux
057 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	02 Développement de l'aquaculture intensive	Gestion durablement les pêches de captures (Cogestion)	Mise en œuvre du repos biologique dans 08 retenues d'eau	Suivi de la mise en œuvre du repos biologique dans 07 retenues d'eau (Mbakaou, Lagdo, Maga, Magba, Bankim, Alfa, Kai-Kai, Mouanko) effectif, rapport disponible.
		Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures aquacoles	Construction d'une écloserie avec bloc administratif et forage à la Station Aquacole de Bertoua	Une écloserie avec bloc administratif et forage construite à la station aquacole de Bertoua ;
		Disponibilité des intrants aquacoles de qualité au profit des hommes et femmes	Appui en aliments aux exploitations aquacoles	Aliment acquis et distribué aux exploitations aquacoles
		Aménagement des bassins piscicoles	Rapport d'étude pour l'aménagement des bassins aquacoles pour l'installation des jeunes aquaculteurs	Marché relancé, attribution en cours
		03 Appui conseils aux acteurs	Facilitation de l'accès des hommes et des femmes aux financements	



II.4.2 Exécution financière des activités programmées en 2024

S'agissant de l'exécution financière au MINEPIA en 2024, elle se situe à 36% (base engagement) et à 0% (base ordonnancement), en raison du fait que la plupart des activités et des dépenses sont en cours de mise en œuvre. Le soutien et accompagne-

ment des producteurs hommes et femmes et agro-industries dans le cadre du projet PDCVEP est l'activité ayant le plus faible taux d'engagement, soit seulement 3,3%. Il convient de signaler que cette activité qui vise l'amélioration de la productivité porcine ne devait pas être considérée dans l'analyse en 2024, le porc ne faisant pour le moment pas partie des spéculations ciblées dans le cadre de la politique de l'import substitution. C'est cette activité qui tire pratiquement le niveau global d'exécution vers le bas, puisqu'elle concentre à elle seule 66,3% de l'ensemble des ressources de ce ministère.

Tableau n°9 : Exécution financière des activités budgétisées au MINEPIA en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordon.
053 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	01 Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	Construction et équipement les infrastructures d'élevage bovin	176 037 500	176 037 500	174 650 750	00	99,21	00
		Appui à l'amélioration génétique et la conservation du cheptel	45 000 000	45 000 000	45 000 000	00	100	00
		Soutien des producteurs hommes et femmes de la filière bovine	101 957 698	101 957 698	93 532 870	00	91,74	00
		TOTAL ACTION 01	322 995 198	322 995 198	313 183 620	00	96,96	00
	02 Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine	Soutien et accompagnement des producteurs hommes et femmes et agro-industries de PDCVEP	11 933 914 250	11 933 914 250	593 503 321	00	3,3	00
	TOTAL ACTION 02		11 933 914 250	11 933 914 250	593 503 321	00	3,3	00
Total			12 256 909 450	12 256 909 450	906 686 941		7.39	

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordon.
055 AMELIORA- TION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZONNOSES	01 Contrôle des maladies animales	Prévention de la survenue des maladies animales	13 323 750	13 323 750	12 946 176	00	97,17	00
		Lutte contre les maladies animales	148 606 750	148 606 750	130 369 608	00	87,73	00
		TOTAL ACTION 01	161 930 500	161 930 500	143 315 784	0	88.5	00
	TOTAL PROGRAMME 055	161 930 500	161 930 500	143 315 784	0	88.5	00	
057 DEVELOPPE- MENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	01 Maitrise de la production des pêches de captures	Acquisition du matériel et des équipements de pêche au profit des hommes et femmes	90 000 000	90 000 000	88 659 990	00	98,51	00
		Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	155 000 000	155 000 000	155 000 000	155 000 000	100	100%
057 DEVELOPPE- MENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	01 Maitrise de la production des pêches de captures	Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures de pêche	439 965 000	439 965 000	334 298 831	00	75,98	00
		Gestion durablement les pêches de captures (Cogestion)	224 871 000	224 871 000	210 854 492	00	93,77	00
		TOTAL ACTION 01	909 836 000	909 836 000	788 813 313	155 000 000	86,70	17
	02 Dévelop- pement de l'aquaculture intensive	Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures aquacoles	135 882 500	135 882 500	129 532 500	00	53,27	00



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordon.
057 DEVELOPPE- MENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES		Disponibilité des intrants aquacoles de qualité au profit des hommes et femmes	23 323 750	23 323 750	8 211 250	00	35,21	00
		Aménagement des bassins piscicoles	200 000 000	200 000 000	200 000 000	00	00	00
		TOTAL ACTION 02	359 206 250	359 206 250	337 743 750	00	94	00
	03 Appui conseils aux acteurs	Facilitation de l'accès des hommes et des femmes aux financements	4 300 000 000	4 300 000 000	4 300 000 000	00	00	00
		TOTAL ACTION 03	4 300 000 000	4 300 000 000	4 300 000 000	00	00	00
	TOTAL PROGRAMME 057			5 569 042 250	5 569 042 250	5 426 557 063	155 000 000	97,44
TOTAL DU CHAPITRE 31 - MINEPIA			17 987 882 200	17 987 882 200	6 476 559 788	155 000 000	36	0.86

II.5 MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA FAUNE



CHAPITRE

33



II.5.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

Les activités relatives à l'import substitution sont mises en œuvre au **MINFOF** à travers deux guichets : le budget général et le compte d'affectation spéciale dénommé Fonds Spécial de Développement Forestier. Mais c'est ledit fonds qui supporte l'essentiel de ces activités. Au **30 septembre 2024**, le taux global d'exécution est pratiquement de **95%**

pour le budget général et de **97%** pour le CAS. Ces activités ont consisté pour les plus importantes d'entre elles, à promouvoir, vulgariser et organiser les produits et acteurs de la filière non ligneuse et à améliorer les capacités du Centre de Promotion du Bois ; structure chargée de renforcer les capacités techniques des artisans bois, dont plusieurs y ont reçu des formations sur les techniques de finition, l'importante activité relative à la fabrication des prototypes d'ouvrages en bois se poursuit, les ouvrages étant actuellement au stade de leur finalisation. Les deux tableaux ci-dessous présentent plus succinctement les extraits déjà obtenus.

Tableau n°10 : Exécution physique des activités budgétisées en 2024 au MINFOF (Budget ordinaire de l'Etat)

PROGRAMME	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES	OBSERVATIONS
058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	01 Promotion des essences peu ou pas connus	Insertion des essences dans la Xylothèque	Deux nouvelles espèces promues	<ul style="list-style-type: none"> - 02 nouvelles essences promues pour atteindre 62 ; - Les essences à promouvoir ont été identifiées il s'agit de latandza et Ebiara. 	Le latandza et Ebiara. ont été promues
		Fabrication des prototypes d'ouvrage en bois	<p>Volume de bois acquis pour la fabrication des prototypes</p> <p>Prototypes d'ouvrages disponibles</p>	<p>12 m³ de bois acquis (planches, madriers, lates,,) et matériels nécessaires pour la fabrication des ouvrages livrés par les Ets LA DOUCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication des ouvrages en cours, les ouvrages sont en cours de finalisation <ul style="list-style-type: none"> - 01 présentoir ; - 01 pupitre ; - 04 chaises pliables 04 ; - 01 porte chaussure ; - 04 portes mentaux ; - 04 tabourets gigognes; - 04 tables basses ; - 01 table ronde et 04 tabourets ; - 18 portes téléphones ; - 50 portes clés ; - 04 supports de portes clés ; - 02 plateaux ; - 02 tasses ; - 01 pupitres - 04 calebasses. 	



058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	03 Intensification de la valorisation du bois	Renforcement des capacités des artisans et des formateurs	100 artisans et formateurs à formés	- Formation des artisans prévue du 28 octobre au 12 novembre 2024 - le bois pour la formation est acquis - les produits de finition sont acquis - les matériels de quincaillerie sont acquis - les équipements de protection individuels sont acquis	
		Suivi des artisans formés par le Centre de Promotion du Bois	130 artisans formés par le CPB appliquent les techniques de finition apprises avec perfection	126 artisans formés par le CPB appliquent les techniques de finition apprises - Finition filante : 22 - Finition au vernis : 38 - Finition marbrée : 21 - Finition teintée : 36 - Autres : 09 Fin	
	05 Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Amélioration de l'accès à la ressource	Au moins 30 acteurs sensibilisés ayant demandé les autorisations de collecte - Nombre de textes réglementaires actualisés ou élaborés	50 acteurs sensibilisés ont demandé les autorisations de collecte 01 texte réglementaire portant sur la vente aux enchères des PFNL a été actualisé	
		Organisation de la filière des produits forestiers non ligneux	-Nombre d'acteurs formalisés	- 20 opérateurs sont formalisés	
		Promotion et vulgarisation des produits forestiers non ligneux	- Au moins 03 textes vulgarisés	- 03 textes vulgarisés relatifs à la circulation des PFNL, la classification des PFNL et à la vente aux enchères des PFNL	

**Tableau n°11** : Exécution physique des activités budgétisées en 2024 au MINFOF (Fonds Spécial de Développement Forestier)

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES	OBSERVATIONS
058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	03 Intensification de la valorisation du bois	Sécurisation des ateliers du CPB			
		Acquisition des matériels et équipement innovants	Trois type d'équipements de manutention sont acquis et les utilisateurs des équipements acquis sont formés (chariot élévateur, transpalettes pour atelier ; un 'diable') et cinq personnels à formés) leur utilisation ; Un séchoir à air chaud acquis, installé et opérationnel au CPB ; Un système d'aspiration centralisé est acquis installé et fonctionnel et les tests de fonctionnalité sont effectués ;	Lettre-commande signée au profit des Ets BETTERMAN ; Lettre-commande signée au profit des Ets BETTERMAN ; Lettre-commande signée au profit des Ets MICHAEL	Chariot élévateur, transpalettes pour atelier un 'diable' livrés, cinq personnels formés à leur utilisation ; Un séchoir à air chaud acquis, installé et opérationnel actuellement opérationnel Un système d'aspiration centralisé a été acquis, installé et fonctionnel
		Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	Quatre salles d'eau réhabilité (les salles d'eau réservées à la Direction du CPB sont réhabilitées ; la salle d'eau réservée au personnel du CPB est réhabilitée ; les salles d'eau réservée aux Chefs de Services du CPB sont réhabilités ; les vestiaires des ateliers techniques du CPB sont réhabilité ; le système de distribution en eau dans le site du CPB est réhabilité)	Lettre-commande signée au profit des Ets Jong SAGA en cours d'exécution.	Travaux achevés et réceptionnés
		Renforcement des capacités techniques des artisans bois	Au moins 100 artisans-menuisiers identifiés et formés sur les finitions mabrée, teintée, filante, laquée et au vernis des tables basses et portes chaussures	Au moins 100 à artisans-menuisiers identifiés et formés- - Formation des artisans prévue au 28 octobre au 12 novembre 2024	Formation achevée : 121 artisans formés Garoua :34 Maroua : 33 Nanga ebogo 31 Bagangté : 23

II.5.2 Exécution financière des activités budgétisées au MINFOF en 2024

L'exécution financière des dépenses relatives à l'import substitution suit la même trajectoire positive que l'exécution physique, avec des taux d'exécution (base engagement) qui sont tous au-dessus de **90%** au **30 septembre 2024**. Ils sont notamment de **98,2%** pour les dépenses du budget général et de **91%** pour celles relevant du Fonds Spécial.

Tableau n°12 : Exécution financière des activités budgétisées au MINFOF en 2024 (Budget général)

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION		
			AE	CP	Engag.	ord	Engag.	ord	
058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	01 Promotion des essences peu ou pas connus	Insertion des essences dans la Xylothèque	1 828 785	1 828 785	1 785 000	1 785 000	97,61	97,61	
		Fabrication des prototypes d'ouvrage en bois	3 265 688	3 265 688	3 265 688	3 265 688	100	100	
		TOTAL ACTION 01	5 094 473	5 094 473	5 050 688	5 050 688	99,14	99,14	
	03 Intensification de la valorisation du bois	Renforcement des capacités des artisans et des formateurs	5 747 610	5 747 610	5 600 000	5 600 000	97,43	97,43	
		Suivi des artisans formés par le Centre de Promotion du Bois	1 959 412	1 959 412	1 959 412	1 959 412	100	100	
		TOTAL ACTION 03	7 707 022	7 707 022	7 559 412	7 559 412	98,08	98,08	
	05 Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Promotion et vulgarisation des produits forestiers non ligneux	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100	100	
		TOTAL ACTION 05	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100	100	
	TOTAL PROGRAMME 058			17 801 495	17 801 495	17 610 100	17 610 100	98,92	98,92
	TOTAL CHAPITRE 33 - MINFOF			17 801 495	17 801 495	17 610 100	17 610 100	98,92	98,92



**Tableau n°13:** Exécution financière des activités budgétisées au MINFOF en 2024 (Fonds Spécial de Développement Forestier)

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE.	CP	Engag	ord	Engag.	ord
058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	03 Intensification de la valorisation du bois	Suivi des activités du CPB	6 000 000	6 000 000	5 910 000	5 910 000	98.5	98.5
		Appui technique et partenariats	3 500 000	3 500 000	3 480 000	3 480 000	99.43	99.43
		Acquisition du matériel et de mobilier de bureau pour le fonctionnement	50 000 000	50 000 000	49 890 000	0	99.78	0
058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	03 Intensification de la valorisation du bois	Acquisition des matériels et équipements innovants	270 000 000	270 000 000	269 744 000	19 890 000	99.90	7.37
		Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	35 000 000	35 000 000	34 846 000	0	99.56	0
		Renforcement des capacités des artisans et suivi	66 000 000	66 000 000	37 375 000	33 875 000	56.62	90.63
		Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois	27 000 000	27 000 000	26 893 000	16 895 000	99.60	62.82
		TOTAL ACTION 03	470 500 000	470 500 000	428 137 000	80 050 000	91.00	17.01
TOTAL CHAPITRE 33 - MINFOF			470 500 000	470 500 000	428 137 000	80 050 000	91.00	17.01

II.6 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS



CHAPITRE

36



II.6.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

En **2024** le **MINTP** se déploie dans deux programmes à savoir le programme **125** (construction des routes et autres infrastructure) et le programme **126** (réhabilitation et maintenance des routes). Il poursuit ainsi son action de désenclavement des bassins de production. S'il est difficile à date de donner un taux d'exécution physique global des activités du **MINADER**, la majorité des projets étant exécutés par les collectivités territoriales décentralisées, on remarque tout de même que le reste des activités ont des taux d'exécution assez faibles.

Tableau n°14: Exécution physique des activités budgétisées au MINTP en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES	OBSERVATIONS
125 CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	02 AMENAGEMENT DES ROUTES	Aménagement des routes communales			
		Construction de la National N°11 (Ring - Road)	40% d'exécution	15%	Contexte sécuritaire
		Désenclavement des bassins de production agricole, industrielle et touristique	100% d'exécution		
		Bitumage des routes communales de Meyomessala (boucle du Dja phase 3 et projets à maîtrise d'œuvre communale)	80% d'exécution	39,08%	Non libération des emprises par les Concessionnaires ; Retard dans paiement des décomptes
		Potentiels points de rupture du trafic et projets en cours d'achèvement par les Services Déconcentrés	100% d'exécution		Non remontée systématique des informations
		Bitumage de la route Maroua-Bogo-Pouss : section Bogo-Pouss (R0905)	40% d'exécution	11%	Fortes pluies ; Retard dans paiement des décomptes
126 REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	01 REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Réhabilitation des routes communales	100% d'exécution		Non remontée systématique des informations
		Conventions pour la réhabilitation des routes communales	100% d'exécution		
	03 REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Réhabilitation des bacs sur le réseau des routes communales	100% (bacs fonctionnels)	100%	R.A.S

II.6.2 Exécution financière des activités budgétisées au MINTP en 2024

Le **MINTP** a affecté une dotation révisée de montant de **F CFA 69 458 538 176** à la mise en œuvre des actions d'import substitution en **2024**, soit un surplus de **13 983 010 176 F CFA** par rapport à **2023**. A la date du **30 septembre 2024**, le taux d'exécution desdites activités est de **64,04%**, soit un montant de **F CFA 44 468 904 231**, pour un taux d'ordonnancement de **56,29%**. L'aménagement/réhabilitation des routes communales et des bacs sur certaines de ces routes ainsi que les activités de désenclavement des bassins de production connaissent des niveaux d'exécution financière au-dessus de **95%**.

Tableau n°15 : Exécution financière des activités budgétisées au MINTP en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	engag	ord	engag	ord
125 CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	02 AMENAGEMENT DES ROUTES	Aménagement des routes communales	85 000 000	85 000 000	83 149 017	74 649 019	97,82	87,82
		Construction de la National N°11 (Ring - Road)	21 542 111 705	21 542 111 705	1 542 111 705	1 542 111 705	7,16	7,16
		Désenclavement des bassins de production agricole, industrielle et touristique	16 194 138 754	12 794 138 754	16 022 207 308	12 671 840 027	98,94	99,04
		Bitumage des routes communales de Meyomessala (boucle du Dja phase 3 et projets à maîtrise d'œuvre communale)	17 487 825 152	17 487 825 152	17 487 825 152	17 487 825 152	100	100
		Potentiels points de rupture du trafic et projets en cours d'achèvement par les Services Déconcentrés	1 510 000 000	1 360 000 000	1 510 000 000	1 360 000 000	100	100
		Bitumage de la route Maroua-Bogo-Pouss : section Bogo-Pouss (R0905)	12 081 255 912	12 081 255 912	2 081 255 912	2 081 255 912	17,23	17,23
		TOTAL ACTION 02	68 900 331 523	65 350 331 523	38 726 549 094	35 217 681 815	56,21	53,89
TOTAL PROGRAMME 125	68 900 331 523	65 350 331 523	38 726 549 094	35 217 681 815	56,21	53,89		



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX D'EXECUTION	
			AE	CP	engag	ord	engag	ord
126 REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURE	01 REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Réhabilitation des routes communales	3 980 000 000	2 245 000 000	3 980 000 000	100%	100	100
		Conventions pour la réhabilitation des routes communales	1 816 206 653	1 816 206 653	1 715 355 137	94,45%	87,31	87,31
		TOTAL ACTION 01	5 796 206 653	4 061 206 653	5 695 355 137	98,26%	94,32	94,32
	03 REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Réhabilitation des bacs sur le réseau des routes communales	47 000 000	47 000 000	47 000 000	100,00%	100,00	100,00
		TOTAL ACTION 03	47 000 000	47 000 000	47 000 000	56,21%	100	100,00
	TOTAL PROGRAMME 126		5 843 206 653	4 108 206 653	5 742 355 137	3 877 652 333	98,27	94,39
TOTAL DU CHAPITRE 36 - MINTP			74 743 538 176	69 458 538 176	44 468 904 231	39 095 334 148	64,02	56,29



**II.7 MINISTÈRE DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
DE L'ARTISANAT**



CHAPITRE

39



II.7.1 Exécution physique des activités programmées en 2024

Le **MINPMEESA** se déploie en **2024** au travers de trois actions du programme **044** (transformation et modernisation des unités de production) ses actions majeures portent sur l'accompagnement et la capacitation des acteurs locaux, il intègre une dynamique genre sensible dans ses interventions puisqu'il consacre une activité destinée à accompagner **300** femmes entrepreneures des filières prioritaires dans le processus d'acquisition des normes en matière de production, de transformation, de packaging et d'étiquetage pour la compétitivité de leurs produits sur le marché national et international.

Au **30** septembre **2024**, la plupart des activités visant l'accompagnement et l'incitation des acteurs dans la transformation ou l'acquisition des normes et certificats de conformité de leurs produits (sensibilisation, formation, appui divers) ont eu lieu. Par ailleurs, les **180** communes ont reçu leurs crédits et les extrants finaux seront connus plus tard.

Tableau n°16 : Exécution physique des activités budgétisées au MINPMEESA en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES	OBSERVATIONS
044 TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	01 Accompagnement des PMEESA des industries manufacturières ciblées (Agro-industrie, Énergie, forêt-bois, textile- confection cuir, mines- métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-Raffinage et chimie pharmacie)	Développement des PMEESA de la production et de la transformation agroalimentaire	541 PMEESA de l'agroalimentaire mis en réseaux et outillés aux techniques modernes de transformation	-	Données en cours de collecte
		Développement des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales	50 PMEESA de la chaîne de valeur bois capacités dans les techniques modernes de transformation	100 artisans capacités en vue de la mise en place des clusters-bois dans les villes de Mbalmayo, Ebolowa et Sangmélina	La réalisation de cette activité s'est heurtée à la non mise à disposition par le MINMIDT des espaces fonciers (100ha) sollicités par le MINPMEESA pour l'installation des PMEESA.
		Développement des PMEESA de la filière textile-confection-cuir	02 réseaux de cotonculteurs capacités sur la transformation locale du coton.	02 réseaux de cotonculteurs capacités dans les régions du Nord et de l'Adamaoua.	La mise en place des réseaux de cotonculteurs a effectivement démarré en 2023. Une mission de suivi de ces réseaux et du recueil de leurs besoins en formation est en cours..
	04 Amélioration de la compétitivité des PMEESA 04 Amélioration de la compétitivité des PMEESA	Appui à l'accompagnement spécifique des PMEESA par les structures d'encadrement techniques	100 PME accompagnées à l'amélioration de leur productivité	-	La déclinaison des extrants chiffrés n'est pas disponible à date à l'APME du fait de l'absence des données et du rapport d'activités

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	EXTRANTS PROGRAMMES	EXTRANTS REALISES	OBSERVATIONS
044 TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	04 Amélioration de la compétitivité des PMEESA 04 Amélioration de la compétitivité des PMEESA	Accompagnement des PMEESA à l'amélioration de la qualité de leurs produits	100 PME accompagnées à l'acquisition des normes et des certificats de conformité sur leurs produits	100 PME accompagnées à la normalisation, aux procédés de production, d'étiquetage et d'emballage.	La cible programmée pour cet extrant était de 100 PME.
			300 femmes entrepreneures des filières prioritaires, accompagnées dans le processus d'acquisition des normes en matière de production, de transformation, de packaging et d'étiquetage pour la compétitivité de leurs produits sur le marché national et international	300 femmes entrepreneures des filières prioritaires, accompagnées dans le processus d'acquisition des normes en matière de production, de transformation, de packaging et d'étiquetage pour la compétitivité de leurs produits sur le marché national et international	
			150 PMEESA agroalimentaires sensibilisées et accompagnées aux procédés d'acquisition des normes au cours du salon PROMOTE	150 PMEESA agroalimentaires sensibilisées et accompagnées aux procédés d'acquisition des normes au cours du salon PROMOTE	
	05 Mise en place des mécanismes de financement des PMEESA	Appui aux micro- projets générateurs de revenus et d'emplois	180 communes ayant bénéficiées des appuis aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois	180 communes ayant bénéficiées des appuis aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois	Les appuis ont été accordés aux 180 communes, et le nombre de microprojets générateurs d'emplois ne sera connu qu'après suivi auprès de ces communes

II.7.2 Exécution financière des activités budgétisées au MINPMEESA en 2024

Au **30 septembre 2024**, le **MINPMEESA** affiche un taux d'exécution financière de ses activités relatives à l'import substitution de **94,06%** (bases engagement et ordonnancement), pour un montant de **1 364 675 001 F CFA**. Ces crédits dont le montant est en augmentation par rapport à celui de l'exercice **2023** à la même période (**111 400 000 F CFA**) connaissent néanmoins un rythme d'exécution moindre, comparé au taux de **100%** enregistré en **2023**.

**Tableau n°17** : Exécution financière des activités budgétisées au MINPMEESA en 2024

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS REVISEES		EXECUTION		TAUX	
			AE	CP	Engag.	Ordon.	Engag.	Ordo
44 TRANSFORMA- TION ET MO- DERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	01 Accompagnement des PMEESA des industries manufacturières ciblées (Agro-industrie, Energie, forêt-bois, textile-confection cuir, mines-métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-Raffinage et chimie pharmacie)	Développement des PMEESA de la production et de la transformation agroalimentaire	433 800 000	433 800 000	423 226 261	423 226 261	97,56	97,56
		Développement des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales	16 150 000	16 150 000	16 149 624	16 149 624	100,00	100,00
		Développement des PMEESA de la filière textile-confection-cuir	45 050 000	45 050 000	45 049 417	45 049 417	100,00	100,00
		TOTAL ACTION 01	495 000 000	495 000 000	484 425 302	484 425 302	99,19	99,19
	04 Amélioration de la compétitivité des PMEESA	Appui à l'accompagnement spécifique des PMEESA par les structures d'encadrement techniques	135 000 000	135 000 000	135 000 000	135 000 000	100,00	100,00
		Accompagnement des PMEESA à l'amélioration de la qualité de leurs produits	38 250 000	38 250 000	25 249 699	25 249 699	66,01	66,01
		TOTAL ACTION 04	173 250 000	173 250 000	160 249 699	160 249 699	83,01	83,01
	05 Mise en place des mécanismes de financement des PMEESA	Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois	720 000 000	720 000 000	720 000 000	720 000 000	100,00	100,00
		TOTAL ACTION 05	720 000 000	720 000 000	720 000 000	720 000 000	100,00	100,00
		TOTAL PROGRAMME 044	1 388 250 000	1 388 250 000	1 364 675 001	1 364 675 001	94,06	94,06
	TOTAL DU CHAPITRE 39 - MINPMEESA			1 388 250 000	1 388 250 000	1 364 675 001	1 364 675 001	94,06

TROISIÈME PARTIE :

PROGRAMMATION DES DEPENSES
RELATIVES A LA POLITIQUE DE
L'IMPORT SUBSTITUTION POUR
LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025





ENVELOPPE BUDGÉTAIRE GLOBALE . 2025

128 152 096 716 MILLIARDS DE FCFA

La programmation des dépenses relatives à l'import substitution connaîtra une accélération en **2025**, deuxième année de mise en œuvre du PIISAH. L'évaluation de l'effort budgétaire du Gouvernement en ce domaine s'élargit cette année au MINEE et au **MINRESI**, deux administrations dont les rôles sont considérables. En effet, il revient au MINEE de fournir une énergie en quantité et en qualité suffisante pour les industries de transformation et une ressource en eau abondante et accessible en vue de l'accroissement de la productivité et de la production agricoles. Quant au **MINRESI**, les attentes sont nombreuses vis-à-vis de ce département ministère, en ce sens qu'il lui revient de conduire et de coordonner les actions visant la mise à la disposition des producteurs et éleveurs d'une semence végétale et animale de qualité, nécessaire à l'amélioration des rendements dans les filières ciblées par la politique de l'import substitution.

Avec la prise en compte de ces deux nouveaux acteurs, l'enveloppe globale allouée aux actions ciblant l'import substitution progresse de **584 116 716 F CFA**, pour se situer à un montant de **128 152 096 716 F CFA** en **2025** ; soit une progression de **0,46%** en valeur relative, malgré la fin de certains financements importants, tel que l'appui budgétaire lié au projet PARPAC au **MINEPIA**. Le **MINADER** et le **MINTP** portent cette année la plus grande partie de ces ressources, avec un montant total **88 175 988 000 CFA** pour les deux ministères, soit environ **68,88%** de l'ensemble desdites ressources. En leur qualité de ministères de production des principaux biens ciblés, le **MINADER** et le **MINEPIA** sont ceux qui

consacrent l'effort budgétaire le plus important, avec plus du tiers de leurs enveloppes budgétaires allouées au financement des actions relevant de cette politique ; soit des efforts respectifs de **39,89** et **37,86%**. Ils sont suivis par le **MINRESI (29,64%)** et le **MINPMEESA (27,44%)**. Ces ressources sont surtout constituées de ressources internes ordinaires.

Il convient de signaler que la grande partie de ce financement de l'import substitution est effectuée sur ressources internes ordinaires, les financements extérieurs ne représentant que **17 823 740 000 F CFA**, ; soit **13,90%**, parmi lesquels **1 823 740 000** de ressources C2D au **MINPMEESA**. Les deux autres administrations qui financent certaines de leurs activités sur ressources extérieures sont le **MINADER** et le **MINEPIA**, à hauteurs respectives de **10 000 000 F CFA** et **6 000 000 000 F CFA**.

Les activités qui seront financées concernent surtout le soutien aux diverses filières ciblées, dont **13,04 milliards** pour la seule filière riz, le désenclavement des bassins de production au **MINADER** et au **MINTP**, le développement de la production fourragère et de la pêche artisanale et maritime au **MINEPIA**, l'électrification rurale, la construction et l'équipement des ouvrages d'alimentation des industriels en énergie électrique au MINEE, la promotion des produits locaux au MINCOMMERCE, la mise en place des unités de transformation agroalimentaires au **MINPMEESA**, les études en vue de la densification de la production des cultures annuelles au **MINRESI** et le développement des normes dans les principales filières ciblées au **MINMIDT**. Il convient par ailleurs de relever que d'importantes provisions ont été constituées dans les budgets de chacune de ces administrations pour la mise en œuvre des interventions à retenir dans le cadre du PIISAH, pour un montant total de **36 450 000 000 F CFA**, représentant **28,44%** de l'enveloppe globale consacrée à la politique de l'import substitution dans les ministères considérés.

III.1 MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE



CHAPITRE

19



En **2025** le **MINRESI** intervient sur deux axes. Tout d'abord, il mettra l'accent sur le renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production. Dans ce cadre le **MINRESI** a accordé une importante subvention de **4 000 000 000** de **F CFA** à l'IRAD pour la production du blé, au titre de la deuxième tranche de l'appui spécial accordé par le Chef de l'Etat à cette structure pour le développement de cette culture.

Par ailleurs et dans le cadre du renforcement de la recherche pour le développement des infrastructures, une provision de montant de **F CFA 4 000 000 000** est constituée dans le budget au titre de la mise en œuvre des opérations liées au PIISAH. Ces activités qui seront déclinées plus tard devraient entre autres actions, porter sur la recherche et le soutien technique à la production des principales spéculations retenues à la fois par le **MINADER** et le **MINEPIA**. Un montant de **850 000 000 F CFA** est, dans le cadre du même axe d'action, destinée à appuyer la MIPROMALO en vue de promouvoir les matériaux locaux. En somme c'est une enveloppe totale de **F CFA 8 865 000 000** que le **MINRESI** consacrera en **2025** à la politique de l'import substitution.

Tableau n°18 : programmation des activités budgétisées au MINRESI en 2025

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES	
PROGRAMME 193 DENSIFICATION DE LA RECHERCHE- DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	ACTION 01 Renforcement de la Recherche pour la modernisation de l'appareil de production	Etude en vue de la densification de la production des cultures annuelles	8 015 000 000		
		TOTAL ACTION 01	8 015 000 000		
	ACTION 02 Renforcement de la Recherche pour le développement des infrastructures	Renforcement de la recherche et promotion des matériaux locaux	850 000 000		
		TOTAL ACTION 02	850 000 000		
	TOTAL PROGRAMME 193			8 865 000 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 19 - MINRESI			8 865 000 000	

III.2 MINISTERE DU COMMERCE



CHAPITRE

21



En **2025**, le MINCOMMERCE maintient son champ d'intervention aux actions **02** et **03** du programme **021** intitulé Régulation du marché intérieur. C'est une dotation budgétaire relevée de **829 166 000 F CFA** en **2024** à **1 611 735 000 F CFA** en **2025** qui servira à la conduite de la politique de l'import substitution dans ce ministère. Cette importante hausse s'explique par la budgétisation d'une provision additionnelle destinée à la mise en œuvre des actions à programmer au titre du PIISAH, à hauteur de **500 000 000 F CFA** ; provision dont les activités retenues seront budgétisées d'accord partie avec les structures de coordination de cet important programme du Gouvernement. En dehors des activités PIISAH attendues, les autres principales interventions porteront sur la construction des structures marchandes au sein de **17** communes et l'amélioration de la visibilité des produits locaux.

Tableau n°19 : Programmation des activités budgétisées au MINCOMMERCE en 2025

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES	
PROGRAMME 021 REGULATION DU MARCHE INTERIEUR	ACTION 02 AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCESSIBILITE DES PRODUITS	Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	649 000 000	Transfert effectif des ressources à 17 CTD pour la construction des infrastructures marchandes (halles de marchés, bloc de boutiques, hangars)	
		Contribution à la gestion des crises des approvisionnements	50 000 000	1 pick-up et 05 chapiteaux achetés et acquis	
		Maîtrise du commerce électronique et du commerce des services	22 235 000	Au moins 50 promoteurs des produits made in Cameroon formés à la mise en ligne de leurs produits sur la plateforme gouvernementale de promotion en ligne des produits locaux ; 01 rapport de l'atelier de vulgarisation de la plateforme ;	
		TOTAL ACTION 02	721 235 000		
		Contribution à la valorisation des produits locaux	506 000 000	Au moins 50 promoteurs des produits made in Cameroon formés sur le packaging, l'étiquetage et les codes-barres et autres extrants à prévoir dès répartition de la provision PIISAH	
		ACTION 03 PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX	Amélioration de la visibilité des produits du terroir	279 000 000	Rapports de suivi des foires appuyées par le MINCOMMERCE ; Rapports des activités de lutte contre la vie chère et de lancement de la campagne cacaoyère et caféière
			Appui aux activités de promotion des produits locaux	99 500 000	01 Vitrine made in Cameroon aménagée et équipée dans la ville de NGAOUNDERE ;01 Rapport des activités de promotion du patriotisme économique en matière commerciale.
			TOTAL ACTION 03	884 500 000	
		TOTAL PROGRAMME 021		1 605 735 000	



PROGRAMME 021 REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	ACTION 02 AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCESSIBILITE DES PRODUITS	Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	649 000 000	Transfert effectif des ressources à 17 CTD pour la construction des infrastructures marchandes (halles de marchés, bloc de boutiques, hangars)
		Contribution à la gestion des crises des approvisionnements	50 000 000	1 pick-up et 05 chapiteaux achetés et acquis
		Maîtrise du commerce électronique et du commerce des services	22 235 000	Au moins 50 promoteurs des produits made in Cameroon formés à la mise en ligne de leurs produits sur la plateforme gouvernementale de promotion en ligne des produits locaux ; 01 rapport de l'atelier de vulgarisation de la plateforme ;
		TOTAL ACTION 02	721 235 000	
	ACTION 03 PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX	Contribution à la valorisation des produits locaux	506 000 000	Au moins 50 promoteurs des produits made in Cameroon formés sur le packaging, l'étiquetage et les codes-barres et autres extrants à prévoir dès répartition de la provision PIISAH
		Amélioration de la visibilité des produits du terroir	279 000 000	Rapports de suivi des foires appuyées par le MINCOMMERCE ; Rapports des activités de lutte contre la vie chère et de lancement de la campagne cacaoyère et caféière
		Appui aux activités de promotion des produits locaux	99 500 000	01 Vitrine made in Cameroon aménagée et équipée dans la ville de NGAOUNDERE; 01 Rapport des activités de promotion du patriotisme économique en matière commerciale.
		TOTAL ACTION 03	884 500 000	
TOTAL PROGRAMME 021			1 605 735 000	
PROGRAMME 152 PROMOTION DE LA METROLOGIE, DE LA VEILLE NORMATIVE ET ENCADREMENT DU JUSTE PRIX	ACTION 02 DEVELOPPEMENT DE LA VEILLE NORMATIVE	Suivi des exigences normatives et réglementaires des produits mis en marché	6 000 000	Rapport d'enquêtes sur la qualité des produits
		TOTAL ACTION 02	6 000 000	
TOTAL PROGRAMME 152			6 000 000	
TOTAL DU CHAPITRE 21 - MINCOMMERCE			1 611 735 000	

**III.3 MINISTÈRE DES
MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**



**CHAPITRE
29**

En **2025**, le **MINMIDT** entend contribuer à l'import-substitution au travers de l'ensemble de ses trois programmes opérationnels, au titre des activités nouvelles il entend par exemple procéder au renforcement du cadre légal et réglementaire des activités agro-industrielles et appuyer les industriels dans la fabrication des médicaments génériques. Pour atteindre ses objectifs, la dotation programmée par le **MINMIDT** est de **1 588 000 000 F CFA** en **2025**. Elle est en augmentation de **913 900 000 F CFA** par rapport à celle exécutée en **2024**. Avec un taux d'accroissement de **135,57%**, celle-ci a donc plus que doublé en **2025**, en raison de l'enveloppe additionnelle d'un montant de **1 500 000 000 F CFA**, allouée à ce ministère pour la mise en œuvre des activités du PIISAH, dont un million pour l'ANOR. Le **MINMIDT** est le ministère qui marque la plus forte progression en termes de financement

contributif à la mise en œuvre de la politique d'import-substitution.

En dehors des activités du PIISAH qui seront connues après leur déclinaison, les autres dépenses résiduelles, d'un montant de **88 000 000 F CFA**, seront destinées entre autres opérations à l'appui aux industriels pour la fabrication des médicaments génériques et autres intrants pharmaceutiques, la mise en place des organes de gestion des labels, le renforcement des capacités de transformation de quelques unités agroindustrielles dans les filières prioritaires de la **SND30** et la participation à quelques évènements promotionnels du tissu industriel camerounais.

Tableau°20 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINMIDT

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 036 DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL	ACTION 01 DEVELOPPEMENT INTEGRE DES FILIERES AGRO-INDUSTRIELLES PRIORITAIRES (COTON, CACAO-CAFE, HUILE DE PALME, SUCRE, RIZ, MAIS, BANANE PLANTAIN)	Renforcement des capacités de transformations des unités agro-industrielles dans les filières prioritaires	15 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Texte législatif régissant l'activité agroindustrielle élaboré - Participation aux évènements promotionnels du tissu industriel - Capacités de transformations des unités agro-industrielles dans les filières prioritaires renforcées
		Développement des normes camerounaises dans les filières concernées par le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastorale et Halieutique (PIISAH)	1 500 000 000	(Provision PIISAH) 116 normes à adopter dans le cadre du PIISAH élaborés
		TOTAL ACTION 01	1 515 000 000	
	ACTION 02 RELANCE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE CIBLEE (FORET-BOIS, MINES-METALLURGIE- SIDERURGIE, HYDROCARBURE- RAFFINAGE, NUMERIQUE, ENERGIE)	Redéploiement de la filière mine-Métallurgie sidérurgie	13 000 000	Etude stratégique de redéploiement de la filière bauxite alumine aluminium réalisée
		TOTAL ACTION 02	13 000 000	



PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES
	ACTION 03 DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE EN VUE DE LA FABRICATION DES MEDICAMENTS GENERIQUES, REACTIFS ET CONSOMMABLES MEDICAUX AINSI QUE LES PRODUITS COSMETIQUES	- Mise en place d'une industrie pharmaceutique et chimique pour la fabrication consommables médicaux, des médicaments génériques, réactifs et consommables médicaux	10 000 000	Appuis aux industriels pour la fabrication locale des médicaments génériques les plus consommés au plan national ainsi que les intrants pharmaceutiques, les substances actives et divers excipients
		TOTAL ACTION 03	10 000 000	
	ACTION 04 RESTRUCTURATION REDEPLOIEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE DU COTON-TEXTILE-CUIR ET CONFECTION, SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE	Mise en place des unités de transformation du coton	12 000 000	Mise en œuvre du plan de restructuration de la CICAM
		TOTAL ACTION 04	12 000 000	
	TOTAL PROGRAMME 036		1 550 000 000	
PROGRAMME 037 DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU PROGRAMME 037 MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE	ACTION 03 AMELIORATION DU SYSTEME NATIONAL DE METROLOGIE	ORGANISATION ET ENTRETIEN DU SYSTEME NATIONAL DE METROLOGIE	6 000 000	Des étalons de référence et leur raccordement au système international conservés
		TOTAL ACTION 03	6 000 000	
	ACTION 04 PROMOTION DE LA QUALITE DANS LES INDUSTRIES LOCALES	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE LABELISATION	19 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données des profils des experts élaborés - 01 organe de gestion et du suivi des labels mis en place - 01 comité d'homologation des labels mis en place - Au moins 02 labels homologués
		Mise en place d'un dispositif de certification des compétences dans les filières prioritaires	5 000 000	Certifications de compétences suivis et évalués
		TOTAL ACTION 04	24 000 000	
TOTAL PROGRAMME 037		30 000 000		

PROGRAMME 038 DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET VALORISATION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	ACTION 04 VALORISATION DES PRODUITS DE TERROIRS DE QUALITE LIEE A L'ORIGINE	PROMOTION, SUIVI ET ÉVALUATION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET MARQUES COLLECTIVES PROTÉGÉES	8 000 000	(Symposium National sur les Produits de Terroirs de Qualité liée à l'Origine) - 03 nombre d'IG promues, 04 nombres marques collectives promues, 07 groupements représentatifs d'IG ou MC représentés -un 01 plan de promotion des produits de terroir élaboré.
		TOTAL ACTION 04	8 000 000	
	TOTAL PROGRAMME 038			8 000 000
TOTAL DU CHAPITRE 29 - MINMIDT			1 588 000 000	

III.4 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL



CHAPITRE 30



Le **MINADER** va consacrer des ressources d'un montant de **F CFA 42 747 532 000 F CFA** à la mise en œuvre de l'import substitution en **2025**. Comparé à la somme de **37 289 421 000 F CFA** mis à sa disposition en **2024**, c'est un montant de **5 458 111 000 F CFA** qui s'ajoute, soit progression positive de **14,64%**. Il convient de relever qu'une provision de **13 milliards** est constitué dans le budget de ce ministère, au titre des dépenses qui seront identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du PIISAH. Toutefois cette dotation reste inférieure à celle de **2023** qui était de **50 165 176 000 F CFA**, en raison de la baisse du montant alloué au titre de l'appui budgétaire lié au PAPPAC. C'est le ministère qui consacre le plus de ses ressources à mise en œuvre de la politique de 'import substitution et le second en terme de contribution budgétaire directe.

Tableau°21 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINADER

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES	
PROGRAMME 184 PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 01 Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	Soutien à la production de la filière riz	13 048 000 000		
		Soutien à la production de la filière maïs	50 000 000		
		Soutien à la production de la filière sorgho/mil	200 000 000		
		TOTAL ACTION 01	13 298 000 000		
	ACTION 02 Amélioration de la productivité et de la production des filières racines et tubercules	Soutien à la production de la filière manioc	50 000 000		
		TOTAL ACTION 02	50 000 000		
	ACTION 03 Amélioration de la productivité et de la production des filières industrielles et des produits de niches	Soutien à la production de la filière palmier à huile	767 532 000		
		TOTAL ACTION 03	767 532 000		
	TOTAL PROGRAMME 184			14 115 532 000	
	PROGRAMME 186 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 01 Désenclavement des bassins de production agricoles	Compétences transférées aux CTD pour le désenclavement des bassins de production agricoles des filières genre sensibles au bénéfice des producteurs et productrices.	3 732 000 000	
Renforcement des projets de développement et EPA pour le désenclavement des bassins de production agricole dont les bassins de production des filières identifiées genre sensibles.			11 900 000 000		
TOTAL ACTION 01			15 632 000 000		
TOTAL PROGRAMME 186			15 632 000 000		
PROGRAMME 187 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	ACTION 01 Amélioration du Cadre de travail	Construction, réhabilitation et réfection des bâtiments administratifs et d'astreinte	13 000 000 000	Provision PIISAH	
		TOTAL ACTION 01	13 000 000		
	TOTAL PROGRAMME 187			13 000 000 000	
TOTAL DU CHAPITRE 30 - MINADER			42 747 532 000		

**III.5 MINISTERE DE
L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES
ANIMALES**



**CHAPITRE
31**

Pour la prochaine année, le **MINEPIA** a alloué un montant de **F CFA 20 563 024 485** pour la conduite des actions dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'import substitution. Cette dotation est en diminution de **1 484 330 014 F CFA** en valeur absolue et de **6,74%** en valeur relative par rapport à celle de **2024**, mais reste plus du double de celle qui a été exécutée en **2023**. La baisse pourrait s'expliquer par la non-prise en compte cette année de la filière porcine, notamment pour le soutien et accompagnement des producteurs des agro-industries dans le cadre du projet PDCVEP, mais aussi par la non-budgétisation des crédits provisionnés l'exercice dernier au titre du financement des acteurs œuvrant pour le développement de la production halieutique ; des baisses que n'a pas totalement compensé la dotation de **11 milliards** provisionnée dans le budget du **MINEPIA** en **2025** pour les activités du PIISAH.

Comme principales activités et en attendant la déclinaison des activités à réaliser avec la dotation sus évoquée destinée au PIISAH, ce ministère compte aménager **15 280** hectares de périmètres hydroagricoles dans la région de l'Adamaoua, acquérir des broyeurs de tiges (laitiers, emboucheurs, etc) et des kits de production fourragères au profit des éleveurs et producteurs, construire des infrastructures d'élevage et hydrauliques à travers les transferts effectués aux communes, acquérir du matériel et des équipements de pêche au profit des hommes et femmes et appuyer certaines de ses structures sous-tutelle (MIDEPECAM, LANAVET).

Tableau n°21 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINEPIA

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 053 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 01 Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	Construction et équipement des infrastructures d'élevage bovin	246 467 944	<ul style="list-style-type: none"> - Un forage pastoral à énergie solaire avec château construit à la Station Zootechnique de Wakwa ; - Hangar pour le stockage des équipements et appareils de production d'azote liquide construit à la Station Zootechnique de Wakwa ; - Equipements pour dortoir et salle de classe acquis à la Station Zootechnique de Wakwa ; - 150 ballots de cordages pour botteleuse acquis à la Station Zootechnique de Wakwa ; - Un électrificateur de clôture à énergie solaire acquis à la station de Wakawa ; - Logements pour bergers construits a la Station laitière de Ngaoundéré ; - Hangar de stockage du foin construit à la Station Zootechnique de Wakwa ; - Station laitière de Ngaoundéré Electrifiée ;;
		Construction, réhabilitation et équipement des unités d'abattage de conservation, de commercialisation et de transformation des produits d'élevage bovin	200 000 000	Trois (03) tracteurs pour les stations d'élevage
		Soutien des producteurs hommes et femmes de la filière bovine	27 000 000	Un transfert à la SODECOTON
		TOTAL ACTION 01	473 467 944	



	ACTION 06 Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	Développement de la production fourragère	6 115 258 000	<ul style="list-style-type: none"> – Participation à la journée mondiale de l'alimentation – Aménagement de 15 280 ha de périmètre hydro-agricole dans la région de l'Adamaoua – Broyeurs de tiges au profit des éleveurs (laitiers, emboucheurs, etc) acquis ; – Kits de production fourragère acquis au profit des producteurs ; – Infrastructures d'élevage et d'hydrauliques pastorales réalisées par les CTD
		TOTAL ACTION 06	6 115 258 000	
	TOTAL PROGRAMME 053		6 115 258 000	
PROGRAMME 055 AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZONOSSES	ACTION 01 Contrôle des maladies animales	Surveillance épidémiologique des maladies	25 000 000	Transfert au LANAVET pour l'analyse des échantillons
		Promotion des activités de production pastorale et piscicole d'intérêt communal	1 176 323 141	Transferts aux communes
		TOTAL ACTION 01	1 176 323 141	
	ACTION 02 Santé publique vétérinaires	Prévention des zoonoses	10 000 000	01 rapport de suivi des programmes d'investissement disponible
		TOTAL ACTION 02	10 000 000	
TOTAL PROGRAMME 055		1 211 323 141		
PROGRAMME 057 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	ACTION 01 Maitrise de la production des pêches de capture	Acquisition du matériel et des équipements de pêche au profit des hommes et femmes	505 475 000	<ul style="list-style-type: none"> – Autres matériels et outillages techniques – Transfert à la MIDEPECAM pour l'acquisition des trois groupes électrogènes pour les unités de fabriques de glace (Idenau, Youpwe et Kribi)
		Promotion des activités de production piscicole d'intérêt communal	854 500 400	Transferts aux communes
		Gestion durablement les pêches de captures (Cogestion)	28 000 000	Suivi de la mise en œuvre du repos biologiques dans les retenues
		Développement de la pêche Artisanale et Maritime	10 941 238 501	<ul style="list-style-type: none"> – Subvention à la Mission de Développement de la Pêche Artisanale et Maritime (MIDEPECAM) – Provision pour le Plan d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH)
		TOTAL ACTION 01	12 329 213 901	
	ACTION 02 Développement de l'aquaculture intensive	Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures aquacoles	400 000 000	
		Disponibilité des intrants aquacoles de qualité au profit des hommes et femmes	25 000 000	Appui les exploitations piscicoles en intrants
		TOTAL ACTION 02	425 000 000	
	TOTAL PROGRAMME 057		12 754 213 901	
TOTAL MINEPIA			20 554 262 986	

III.6 MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE



CHAPITRE

32



Le rôle du Ministère de l'Eau et de l'Energie est plus que crucial dans la mise en œuvre de la politique de l'import substitution, en ce sens qu'il lui revient la charge non seulement de rendre disponible la ressource en eau pour la conduite des activités d'agriculture et d'élevage, mais aussi de veiller à la fourniture d'une énergie de qualité au profit des agro-industries et autres structures de transformation des produits agricoles et d'élevage-bovin, pour les besoins de production du lait et de ses produits dérivés.

Pour la première année de prise en compte de ce ministère dans le présent rapport de programmation, il consacrera une dotation totale de **F CFA 2 621 170 730** à la mise

en œuvre des actions identifiées en cohérence avec les attentes du Gouvernement en ce domaine. Lesdites actions sont principalement la construction de nouveaux branchements au réseau électrique pour l'alimentation des industriels dans la région du littoral et l'optimisation de certains postes pour la reprise des clients industriels dans certaines villes de la partie septentrionale du pays (Maroua, Guider, Garoua, Lagdo, Ngaoundéré). Par ailleurs, une provision de **950 millions** est inscrite dans le budget du MINEE pour la mise en œuvre des activités du PIISAH. C'est dans le cadre de cette provision que seront programmées des actions plus ciblées, surtout en matière d'approvisionnement en eau pour les besoins d'irrigation et des industries ou pour la nutrition du bétail bovin.

Tableau n°22 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINEPIA

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS 2025	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 016 OFFRE D'ENERGIE	ACTION 03 DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Optimisation des postes pour la reprise des clients industriels (P4R)	729 819 506	<ul style="list-style-type: none"> – 05 postes optimisés (remplacement de protections des lignes) pour la reprise des clients industriels : Maroua, Lagdo, Ngaoundéré, Garoua 1 et 2 – 02 postes optimisés (remplacement des combinés de mesure sur le départ 90 KV) pour la reprise des clients industriels : Guider et Maroua – 02 postes optimisés (remplacement des disjoncteurs A90KV) pour la reprise des clients industriels : de Lagdo à Ngaoundéré – postes optimisés (acquisition et installation de 03 armoires CA avec système de basculement automatique) pour la reprise des clients industriels – 03 postes optimisés (acquisition et installation de 03 groupes de secours) pour la reprise des clients industriels : Garoua, Ngaoundéré et Guider
		TOTAL ACTION 03	729 819 506	
	TOTAL PROGRAMME 137	1 891 351 224		TOTAL PROGRAMME 137
PROGRAMME 137 ACCES A L'ENERGIE	ACTION 01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Electrification Rurale	1 098 698 224	<ul style="list-style-type: none"> – Projets d'électrification rurale achevés – Travaux PIISAH
		– Construction de nouveaux branchements aux réseaux de distribution (P4R)	792 653 000	04 études + fournitures + construction des ouvrages d'alimentation des industriels dans la région du Littoral (ACIERIE, Groupe CADYS et MIT CHIMIE, BROLI, AZUR, et YANGLEI)
	TOTAL ACTION 01	1 891 351 224		
TOTAL PROGRAMME 137			1 891 351 224	
TOTAL DU CHAPITRE 32 - MINEE			2 621 170 730	

III.7 MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA FAUNE



CHAPITRE

33



Le **MINFOF** est l'administration qui connaît la plus forte baisse de son enveloppe consacrée à l'import substitution en **2025**. Ladite enveloppe baisse de **444 700 000 F CFA** en **2024** à **212 200 000 F CFA** en **2025**, soit une baisse de **232 500 000 F CFA** en valeur absolue et de **52,28%** en valeur relative. Alors que les ressources sur le budget général augmentent de **19 700 000 F CFA** à **33 200 000 F CFA**, celles issues du compte d'affectation spéciale dénommé Fonds Spécial du Développement Forestier diminuent de **246 000 000 F CFA**. La hausse de la dotation sur le budget général s'explique

par le relèvement de la dotation affectées aux activités de développement des filières Produits Forestiers non Ligneux (PFNL), notamment l'organisation de ladite filière, alors que la baisse des ressources du CAS est due à la non-affectation en **2025** des crédits pour la réhabilitation/aménagement du Centre de Promotion du Bois et pour l'acquisition des matériels et équipements innovants pour ledit centre. Le renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL budgétisé cette année ne bénéficie pas d'autant de ressources que celles qui étaient affectées au renforcement des capacités et au suivi des artisans.

Tableau n°23 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINFOF (Budget Général)

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS
PROGRAMME 058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	ACTION 01 Promotion des essences peu ou pas connus	Insertion des essences dans la Xylothèque	3 500 000	07 présentoirs vitrés vulgarisés de nouvelles essences forestières du Cameroun
		Fabrication des prototypes d'ouvrage en bois	600 000	Fabrication de 5 objets en essences de promotion
		Vulgarisation des prototypes d'ouvrages en bois	2 300 000	Participation à au moins 01 foires/ évènements
		TOTAL ACTION 01	6 400 000	
	ACTION 03 Intensification de la valorisation du bois	Renforcement des capacités des artisans et des formateurs	5 000 000	Au moins 100 artisans formés pour atteindre 2363
		Suivi des artisans formés par le Centre de Promotion du Bois	500 000	Au moins 50 % des artisans formés et suivis appliquent les techniques de finitions acquises
		TOTAL ACTION 03	5 500 000	
	ACTION 05 Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Amélioration de l'accès à la ressource	1 500 000	Au moins 25 acteurs formalisés
		Organisation de la filière des produits forestiers non ligneux	14 800 000	Au moins 40 groupes organisés
		Promotion et vulgarisation des produits forestiers non ligneux	5 000 000	Au moins 03 textes relatifs aux PFNL sont vulgarisés
		TOTAL ACTION 05	21 300 000	
	TOTAL PROGRAMME 058		33 200 000	
	TOTAL CHAPITRE 33 – MINFOF (BUDGET GENERAL)			33 200 000

Tableau n°24 : programmation des activités budgétisées en 2025 au MINFOF (Budget Fonds Spécial de Développement Forestier)

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATION	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 058 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	ACTION 01 Promotion des essences peu ou pas connus	Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers	38 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 02 nouvelles essences promues pour atteindre 64 – Fabrication de 5 objets en essences de promotion
		Vulgarisation des fiches techniques et prototype en bois	29 315 000	Au moins 30 fiches techniques des essences forestières sont vulgarisées lors de la participation du MINFOF aux foires ainsi que des présentoirs vitrés (07 présentoirs)
		TOTAL ACTION 01	67 315 000	
	ACTION 02 Approvisionnement du marché en bois débités	Organisation du Marché Intérieur du Bois (MIB)	19 185 000	Au moins 700 000 m3 de bois légal mis sur le MIB
		Evaluation des performances des Unités de Transformation du Bois (UTB)	19 500 000	Au moins 280 UTB exerçant dans la deuxième et la troisième transformation
		TOTAL ACTION 02	38 685 000	
	ACTION 03 Intensification de la valorisation du bois	Renforcement des capacités techniques des artisans sur la promotion du bois	23 000 000	Au moins 100 artisans formés pour atteindre 2363 artisans
		Constructions nouvelles	18 000 000	Le mur détruit de la clôture du CPB sur le site actuel construit
		Suivi des activités menées par le CPB (au moins 100 artisans formés par le CPB)	8 000 000	Au moins 50 % des artisans formés et suivis appliquent les techniques de finitions acquises
		TOTAL ACTION 03	49 000 000	
	ACTION 05 Développement des filères Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL	24 000 000	50 acteurs formalisés et 40 groupes d'acteurs formés
		TOTAL ACTION 05	24 000 000	
		TOTAL PROGRAMME 058		179 000 000
TOTAL CHAPITRE 33 – MINFOF (BUDGET FSDF)			179 000 000	

III.8 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS



CHAPITRE 36

En **2025**, le **MINTP** poursuit ses activités déjà programmées depuis **2024** dans les programmes opérationnels **125** (construction des routes et autres infrastructures) et **126** (réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures). Avec **45 428 456 000 F CFA**, le **MINADER** est le ministère qui consacre la plus forte enveloppe à la politique de l'import substitution en **2025**. Toutefois, celle-ci est en baisse de **18 828 544 000 F CFA** par rapport à celle de **2024**, soit **29,30%** en valeur relative. Cette baisse due en grande partie d'une part, à la non-prise en compte en **2025** des projets de construction de la nationale n°**11** (Ring Road) et de bitumage de la route régionale Maroua-Bogo-Pouss, d'autre part à la diminution des crédits destinées à l'entretien des routes communales, n'est pas compensée par le relèvement de la dotation réservée aux réhabilitations des routes communales et surtout par la provision de **3 milliards** constituée dans le budget du **MINTP** pour la mise en œuvre des actions relevant du PIISAH.

Tableau n°25 : programmation des activités budgétisées au MINTP en 2025

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 125 CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 02 AMENAGEMENT DES ROUTES	Aménagement des routes communales	5 950 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – Rapports de collecte des données de réhabilitation des routes communales disponibles – Rapports de suivi des travaux d'aménagement des routes communales dans le Nord, le Sud et l'Ouest disponibles – 132,5 km de routes communale de Meyomessala aménagés – Phase 2 route Sondiboma- Massok bitumée – Route Kikot – Mbebe –interautoroute Yaoundé Douala bitumée – 02 tronçons de route aménagés dans commune de Bangou – Points de rupture du trafic traités sur la route Carrefour Nkoleyen – Rivière Minka
		Désenclavement des bassins de production agricole, industrielle et touristique	6 550 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 80,48 km de routes achevés dans le bassin de l'Ouest – Bitumage de deux routes dans le département du Dja et Lobo – VRD des zones industrielles de Bassa et Bonaberi (Douala) – 02 tronçons de route dans la région de l'Extrême Nord (Mokolo)
	TOTAL ACTION 02		12 500 000 000	
	ACTION 04 PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	PLANUT : Travaux de bitumage de la route Ngaoundéré - Paro (N14)	7 797 663 000	Achèvement 70 km de route
		PLANUT : Travaux de bitumage de la route Soa - Esse - Awae (R0123 et R0124)	15 000 000 000	Achèvement 12 km de route
		TOTAL ACTION 04		22 797 663 000
TOTAL PROGRAMME 125			35 297 663 000	



PROGRAMME 126 REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 01 REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Conventions pour la réhabilitation des routes communales	1 000 000 000	Conventions signées avec sociétés forestières et de développement pour aménagement des routes (un certain nombre de routes communales réhabilitées par susdites sociétés avec contribution de l'Etat)
		Réhabilitation des routes régionales et communales	2 450 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – Certaines routes Bazou-Tongo- Milombé réhabilitées – 05 autres routes dans Extrême Nord et Centre réhabilitées
		TOTAL ACTION 01	3 450 000 000	
	ACTION 02 ENTRETIEN DES ROUTES	Stabilisation de 2000 km des routes en terre aux techniques et produits innovants dans le cadre de la mise en œuvre de la composante routière du PIISAH	3 000 000 000	2 000 km de routes en terre stabilisées dans le cadre du PIISAH
		Entretien des routes communales	3 595 793 000	07 routes communales aménagées/ réhabilitées
		TOTAL ACTION 02	6 595 793 000	
	ACTION 03 REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Réhabilitation des bacs sur le réseau des routes communales	85 000 000	18 bacs réhabilités dans 18 communes
		TOTAL ACTION 03	85 000 000	
	TOTAL PROGRAMME 126		10 130 793 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 36 - MINTP			45 428 456 000

**III.9 MINISTERE DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET
DE L'ARTISANAT**



CHAPITRE

39



Le MINPMEESA a alloué un montant de **4 523 740 000 F CFA** en 2025 à la mise en œuvre des actions ciblant la politique de l'import substitution ; soit **27,44%** de toute l'enveloppe budgétaire de ce ministère en 2025 et ceci dans le cadre du programme **044** « Transformation et Modernisation des unités de Production ». Ladite dotation, qui a plus que doublé par rapport à celle de 2024, en raison de la provision de montant de **F CFA 1 500 000 000** destinée aux activités relatives au PIISAH, traduit le souci

de poursuivre l'intensification des actions en faveur de cette politique dans ce ministère.

Le MINPMEESA a ainsi augmenté de **45 000 000 à 575 000 000 F CFA**, les crédits affectés à l'accompagnement des PMEESA à l'amélioration de la qualité, de la productivité et à la sous-traitance. Une autre dotation de **210** millions est budgétisée pour les actions d'accompagnement des PMEESA des filières ciblées à l'arrimage de leurs produits aux normes. Un montant de **1 595 740 000 F CFA** est affecté à l'APME dans le cadre de la mise en œuvre du projet SECAL.

Tableau n°26 : programmation des activités budgétisées au MINPMEESA en 2025

PROGRAMMES	ACTIONS	ACTIVITES	DOTATIONS	EXTRANTS PROGRAMMES
PROGRAMME 044 TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	ACTION 01 ACCOMPAGNE- MENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-IN- DUSTRIE, ENER- GIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFEC- TION-CUIR, MINES-METALLUR- GIE-SIDERURGIE, HYDROCAR- BURES-RAFFINAGE ET CHIMIE PHARMACIE)	Mise en place des unités de transformation agroalimentaire	3 543 740 000	<ul style="list-style-type: none"> – 100 Petites unités de transformation agroalimentaire capacités – 06 Unités collectives de transformation agroalimentaire sur 10 mises en place – Extrants du PIISAH à déterminer une fois la provision (1 500 000 000 F) répartie – Extrants du projet SECAL (mis en œuvre par l'APME bénéficiant d'un transfert de ressources de montant 1 595 740 000F) non pris en compte
		Développement des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales	70 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 50 PMEESA accompagnées à l'installation dans les parcs de transformation du bois. – 02 Clusters des menuisiers artisans mis en place – 70 PMEESA sensibilisées à la valorisation des déchets du bois
		Développement des PMEESA de la filière textile-confection- cuir	125 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 300 Acteurs sensibilisés à la transformation locale du coton et du cuir – 04 Nouveaux réseaux de cotonculteurs mis en place dans les régions du Nord et de l'Adamaoua – 20 PMEESA producteurs de semences coton accompagnés à l'acquisition des équipements
	TOTAL ACTION 01	3 738 740 000		
PROGRAMME 044 TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	ACTION 04 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PMEESA	Accompagnement des PMEESA à l'amélioration de la qualité, de la productivité et à la sous-traitance	575 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 100 PMEESA agroalimentaires accompagnés à la démarche de certification des produits – 500 Femmes entrepreneures de la filière manioc outillées à l'utilisation des outils de production et de transformation
		Accompagnement des PMEESA des filières ciblées à l'arrimage de leurs produits aux normes.	210 000 000	<ul style="list-style-type: none"> – 20 PMEESA de chacune des filières riz, maïs, blé/farines, poisson, lait, soja et huile de palme accompagnées à l'arrimage de leurs produits aux normes.
	TOTAL ACTION 04	785 000 000		
TOTAL PROGRAMME 044			4 523 740 000	
TOTAL DU CHAPITRE 39 - MINPMEESA			4 523 740 000	

CONCLUSION





De ce qui précède, il apparaît que le Gouvernement est plus qu'engagé aujourd'hui à traduire dans les faits son ambition de résorber le déficit inacceptable actuel de notre balance commerciale, à travers un relèvement substantiel de la production locale de divers biens dont la facture des importations pèse lourdement sur notre économie. En effet, à travers l'instrument budgétaire, il alloue désormais d'importantes ressources aux actions y relatives. C'est ainsi que d'importantes ressources y sont allouées d'année en année au sein des administrations considérées. C'est ainsi que bien que les dotations finales attribuées ont diminué entre **2023** et **2024**, en raison du contexte économique ayant nécessité un collectif budgétaire en **2024**, les crédits y dédiés augmentent à nouveau en **2025** et se situent à **128 152 096 716 F CFA** en **2025**. De toutes les administrations considérées, seuls le **MINEPIA** et le **MINFOF** enregistrent une baisse des ressources.

L'analyse de l'exécution des budgets alloué montre que pour l'année **2023**, le taux global d'exécution est de **66,90%**, malheureusement tiré en bas par ceux des deux principaux ministères qui portent cette politique, le **MINADER** et le **MINEPIA** (**67,28%** et **39,44%** respectivement) et celui du **MINTP** (**63,5%**), contre un taux moyen de plus de **90%** pour l'ensemble des autres ministères.

Pour l'année **2024**, l'analyse de l'exécution du budget au **30** septembre **2024** montre, à travers le tableau n°27 ci-dessous que le taux global d'exécution (base engagement) se situe à **54,39%**, avec un niveau des engagements de **64 555 434 530 F CFA**, en diminution par rapport au taux de **56,22%** et au montant des engagements de **64 402 411 F CFA** déjà obtenus à la même période en **2023**. Le grand défi de la mise en œuvre de la politique de l'import substitution se trouve de ce fait au niveau de l'exécution des budgets alloués, qu'il conviendrait d'améliorer d'année en année.

Tableau n°27 : synthèse de l'exécution financière des activités budgétisées en 2024

MINISTERES	DOTATIONS REVISEES	MONTANT ENGAGE	MONTANT ORDONNANCE	TAUX ENG	TAUX D'ORDO
MINCOMMERCE	825 987 936	659 492 507	659 492 507	79,84	79,84
MINMIDT	682 341 000	401 791 600	401 791 600	58,88	58,88
MINADER	27 851 213 451	11 086 351 303	11 086 351 303	39,81	39,81
MINEPIA	17 987 882 200	6 476 559 788	6 476 559 788	36,01	36,01
MINFOF	488 301 495	97 660 100	97 660 100	20,00	20,00
MINTP	69 458 538 176	44 468 904 231	39 095 334 148	64,02	56,29
MINPMEESA	1 388 250 000	1 364 675 001	1 364 675 001	98,30	98,30
ENSEMBLE	118 682 514 258	64 555 434 530	59 181 864 447	54,39	49,87

Les meilleurs taux d'exécution financière sont obtenus au **MINPMEESA** et au **MINCOPMERCE**. Le **MINADER** et le **MINEPIA** enregistrent encore des taux inférieurs à la moyenne, mais relativement meilleurs qu'en **2023**, en raison des retards dans la consommation des crédits relatifs à l'appui budgétaire du **PARPAC** et des difficultés inhérentes aux procédures de marchés et une faible maturation des activités programmées, sans oublier les retards dans le paiement des décomptes des entreprises engagées dans les projets.

Des avancées sont à noter s'agissant de la coordination des actions relatives à cette politique, avec la mise sur pied d'une équipe qui assure le secrétariat technique du **PIISAH** au **MINEPAT**, un important volet de la politique globale de l'import substitution. Toutefois il y'aurait d'améliore cette coordination à travers la désignation ou la mise sur pied des équipes dédiées au sein des

ministères concernés chargées du suivi de la mise en œuvre des activités.

Quant aux activités programmées pour l'exercice **2025**, neuf administrations sont prises en compte. En effet, le **MINRESI** et le **MINEE** se sont ajoutés aux sept qui étaient déjà présentées en **2024**. L'objectif ici est d'intégrer dans l'analyse les attentes du Gouvernement en leurs domaines de compétences respectifs ; notamment la fourniture de l'énergie et de la ressource en eau aux producteurs par le **MINEE** et la valorisation de la recherche, afin de rendre disponibles et en abondance des intrants de qualité (semences, engrais et autres). Le tableau ci-dessous présente l'évolution des allocations budgétaires depuis **2023**.

Tableau n°28 : Enveloppes budgétaires allouées aux ministères considérés pour l'évaluation des dépenses relatives à l'import substitution

MINISTERES	2023		2024		2025
	DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS REVISEES	DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS REVISEES	DOTATIONS
MINRESI					8 865 000 000
MINCOMMERCE				825 987 936	1 611 735 000
MINMIDT	33 765 000	35 595 000	674 100 000	682 341 000	1 588 000 000
MINADER	47 412 976 000	50 165 176 000	37 289 421 000	27 851 213 451	42 747 532 000
MINEPIA	10 980 983 000	10 980 980 000	22 038 593 000	17 987 882 200	20 554 262 986
MINEE					2 621 170 730
MINFOF	472 180 000	508 530 000	444 700 000	488 301 495	212 200 000
MINTP	55 475 528 000	66 484 101 050	64 257 000 000	69 458 538 176	45 428 456 000
MINPMEESA	111 400 000	155 600 000	2 035 000 000	1 388 250 000	4 523 740 000
TOTAL	114 486 832 000	128 329 982 050	126 738 814 000	118 682 514 258	128 152 096 716



Les ressources dédiées à la mise en œuvre des actions ciblant la politique d'import substitution sont en augmentation de **9 469 582 458 F CFA** par rapport à la dotation révisée de **2024**. Ceci souligne toute l'attention que le Gouvernement accorde à cette politique. Une importante provision de montant total de **F CFA 36 450 000 000** est constituée dans l'ensemble des budgets des neuf administrations concernées pour le financement des actions du PIISAH. Avec le

milliard affecté au MINDCAF, administration non prise en compte cette année, c'est une enveloppe globale de **37 450 000 000** qui est provisionnée au titre du seul PIISAH en **2025**.

La hausse des ressources observées en **2025** est portée par le **MINADER** et le **MINEPIA**, les deux administrations principalement interpellés dans le relèvement de la production des biens ciblés.

La bonne mise en œuvre et le succès de la politique de l'import substitution en **2025** appelle un certain nombre d'actions, destinées à faciliter l'environnement d'exécution des activités. C'est ainsi qu'une attention sera portée à la réalisation des activités qui consomment la grande partie des ressources au sein de chaque administration.

Il importe pour les ministères concernés de se doter des capacités suffisantes en matière de conduite du processus de gestion des marchés, tout comme les responsables en charge de la mise en œuvre desdites activités devront anticiper sur la mise à disposition des ressources, à travers la rationalisation et le strict respect desdits plans d'engagement qui devront eux-mêmes être assis sur des plans de travail réalistes.

Afin d'assurer une célérité dans le traitement de la dépense relative à cette politique, des facilités en termes de procédures exceptionnelles d'exécution de la

commande publique devraient être accordées aux dépenses. Les services financiers et comptables accorderont une priorité de traitement aux engagements effectués dans ce cadre.

Le dispositif de remontée de l'information budgétaire devrait être renforcé afin de mettre à la disposition des responsables chargés de la coordination au sein des ministères les informations permettant de corriger rapidement les écarts observés dans l'exécution physico-financière des activités et projets.



